*Prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !*

Organe central du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste léniniste

# pour le socialisme

5F

N°27

SEMAINE DU 22 AU 28 JANVIER 1981

# REAGAN: les recettes miracles peuvent-elles résoudre la crise américaine ?

# pour le socialisme

Prolétaires de tous les pays, peuples et nations opprimés, unissez-vous !

Organe central du Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste

HEBDOMADAIRE

SEMAINE DU 22 AU 28 JANVIER 1981

N° 27 — 5 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance écrire à :

POUR LE SOCIALISME
c/o FRONT ROUGE
BP 68
Paris 75 019

Compte bancaire :
BNP 271 - 659 - 66



## Abonnez-vous à Pour le Socialisme

**20 numéros 100 F.**
**1 an : 200 F.**

# SOMMAIRE


## 3-4 politique

**LE PCF ET SES INTELLECTUELS :** Lettre collective de démission, refus d'appeler à voter Marchais, mise en cause de la politique suivie dans les domaines culturels et scientifiques, luttes intestines dans les rédactions : quoiqu'elle en dise, la direction du PCF rencontre aujourd'hui d'importantes difficultés avec les intellectuels. Ce qui est en cause, ce sont les rapports entre la direction du PCF et les intellectuels membres de ce parti, mais aussi, plus globalement, le rapport entre le PCF et ces couches de la population.

## 6-7 politique

**REPRESSION ANTI-SYNDICALE :** Entretien avec Marie Jacek, responsable CGT du secteur confédéral «Droits et libertés» à propos des attaques contre les libertés syndicales.

Comment la CGT caractérise la stratégie patronale ? Comment analyse-t-elle l'offensive Ceyrac-Peyrefitte ? Pourquoi la CGT n'envisage pas de riposte unitaire ?

## 8-9-10 politique

**LA CAMPAGNE ANTI-IMMIGRES DU PCF :** Le PCF poursuit sous différentes formes sa campagne contre les travailleurs immigrés. Il continue de mettre en avant un certain nombre «d'arguments» pour la justifier. Parmi eux, celui de la «trop forte concentration» des immigrés dans «ses» communes. Nous examinons aujourd'hui cette question. Par ailleurs nous ouvrons le débat sur la question «dénoncer tous les racismes, est-ce faire le jeu de la droite ?» en publiant deux lettres de lecteurs.

## 13 inter

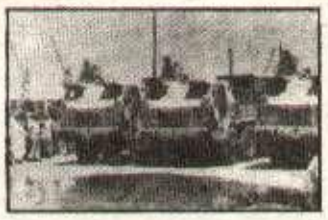

**GISCARD PREPARE-T-IL UN NOUVEAU CONFLIT AU TCHAD ?** : Après avoir renforcé son dispositif militaire en Afrique, le gouvernement français paraît souhaiter un retour des hostilités au Tchad afin d'y reconquérir les positions perdues.

## 14-15 inter

**LA LUTTE POPULAIRE SE DEVELOPPE AU SALVADOR :** Le Front Farabundo Marti développe son offensive dans tous les domaines. Les informations qui finissent par nous parvenir font état de nombreuses victoires des combattants salvadoriens. Nous avons interviewé le représentant en France du Front Démocratique Révolutinnaire.

## 16-17 inter

**QUE VA FAIRE REAGAN ?** : Le nouveau président des USA a pris officiellement ses fonctions le 20 janvier. Il propose une série de recettes miracles pour sortir le pays de la grave crise qu'il traverse. La campagne électorale du nouveau président avait d'ailleurs pour l'essentiel été bâtie sur ces thèmes simplistes des recettes simples du candidat «le plus capable».

## 19 cinéma

**INTERVIEW DE YANN LE MASSON** : Le collectif de cinéma Le Grain de Sable tente une expérience nouvelle de cinéma politique à la salle Saint-Séverin. L'un de ses animateurs, Yann Le Masson, nous indique comment il conçoit ce travail.

## 20

**NUCLEAIRE, DANGER :** L'incendie qui a éclaté le mardi 6 janvier à l'usine de retraitement de La Hague, remet une fois de plus sur le tapis la question de la sécurité dans les centres nucléaires. L'accumulation des accidents à La Hague, le mépris et l'irresponsabilité criminelle de la direction de l'usine, ne sont sans doute pas étrangers à l'ampleur de la riposte.

## Le PCF et les intellectuels

# UN STADE NOUVEAU DANS LES CONTRADICTIONS

Par Nicolas DUVALLOIS

**«Le PCF ? Ça va», titrait triomphalement *L'Humanité*, il y a quelques jours, avant que d'annoncer *«un nombre d'adhérents jamais atteint dans la dernière période : 709 000»*. Ce faisant, le secteur organisation du PCF reconnaissait de facto une transformation effectivement sans précédent : 709 000 adhérents fin 1980, contre 632 800 fin 1977 et...345 800 adhésions officiellement proclamées pour ces trois dernières années. Ce qui signifie, en bonne arithmétique, que 269 600 ont quitté le PCF durant les trois années 1978, 1979 et 1980.**

**Sans doute un tel chiffre donne-t-il à penser que tout ne va pas aussi bien que cela pour le PCF.**

**Dans ce contexte général de difficulté, les rapports entre la direction du PCF et les intellectuels tiennent une place spécifique.**

*C'est sur les thèmes du 22e congrès que nombre d'intellectuels ont rallié le PCF*

«C*ELA va plutôt bien entre le PCF et les intellectuels»*, écrivait Guy Hermier (responsable du secteur «intellectuels» après que chambaz eut été évincé au 23e Congrès) en juillet dernier. L'affirmation, formulée après que François Hincker et Serge Goffard eurent démissionné de *Révolution*, peu avant Jean-Pierre Gaudart et Michel Cardoze n'en fassent autant à *L'Humanité*, méritait déjà interrogation. Six mois plus tard, l'interrogation peut légitimement faire place à une certitude : non, cela ne va pas bien entre le PCF et ses intellectuels.

### Démissions et refus

Le tout récent texte public de démission de 46 militants en atteste, mais il est loin d'en être le seul signe. Prenons quelques exemples. Depuis longtemps, la direction du PCF s'attache à valoriser les adhésions ou les sympathies qu'elles peut avoir dans les milieux proprement culturels, qu'il s'agisse des artistes, comédiens, cinéastes ou hommes de théâtre. On en trouve trace notamment dans les signatures de soutien qui sont demandées à l'occasion de chaque échéance électorale. La candidature Marchais a évidemment été le motif d'un nouvel *«appel des intellectuels à voter communiste»*, mais cette fois-ci la liste a été considérablement élaguée : des metteurs en scène comme Stellio Lorenzi, André Cellier, Antoine Vitez, Claude Chabrol, Jacques Doniol-Vlacroze, des comédiens comme Franck Cassenti, François Chaumette, Gérard Depardieu, Pierre Santini, Michel Vitold, des chanteurs comme Leny Escudéro, Colette Magny, Catherine Ribeiro, etc... ont refusé leur soutien, alors même qu'ils l'avait accordé il y a peu de temps, au moment des législatives de 1978.

Difficultés aussi chez les écrivains, comme en témoignent les départs successifs d'Hélène Parmelin, Raymond Jean, Robert Merle, Gilles Perrault, Jacques Frémontier, Eugène Guillevic, Jean Thibeaudeau, etc... Difficultés encore dans les milieux universitaires : en tirant la sonnette d'alarme pour s'inquiéter *«du nombre de communistes qui quittent le parti à l'université comme ailleurs»*, la cellule de l'Université de Vincennes mettait le doigt sur une réalité : aux universitaires qui entendent mener une action critique dans le PCF s'ajoutent, en bien plus grand nombre, ceux qui ont préféré partir discrètement. A l'Université de Toulouse-Mirail, la question est posée du maintien ou nom de la cellule d'enseignants, celle-ci étant largement fictive ; en 1977, pourtant, il y avait trois cellules actives dans cette université.

Enfin, on n'en aura pas fini avec les difficultés dans les rapports PCF-intellectuels si l'on n'évoque pas les problèmes de la presse. Trois exemples, parmi d'autres : sur les 19 membres

→

## Des militants ayant quitté le PCF publient un manifeste

Un mouvement de démissions de militants connus du PCF a été observé ces derniers temps. Beaucoup d'entre eux estiment, dans les conditions actuelles et dans la mesure où «le désaccord est total» avec «le parti de Georges Marchais», qu'ils n'ont plus rien à faire au PCF. Ainsi, une démarche différente est-elle proposée par rapport à celle que préconise d'anciens responsables comme François Hincker ou Henri Fiszbin qui, pour leur part, appelent les militants critiques à rester dans les rangs du PCF pour y faire valoir leurs points de vue opposés à la ligne actuellement suivie par la direction.

Marchais a cru bon d'attaquer à plusieurs reprises ces militants qui quittent le PCF, les accusant de «céder aux pressions de l'adversaire». A ces accusations, un certain nombre de militants ont répondu en publiant un manifeste rassemblant leurs points de désaccords avec la ligne actuelle et le sens de leur démarche. Dans ce texte, il est dit notamment : *«Non, Georges Marchais, ce n'est pas la «pression de l'adversaire» qui nous a fait quitter le PCF. L'accusation est connue, elle est usée. Nos options restent les mêmes. C'est la direction actuelle du PCF qui leur tourne le dos. Nous dénonçons notamment comme irresponsable et dangereux :*

*— L'approbation inconditionnelle du régime soviétique, celle de l'invasion de l'Afghanistan, l'attitude à l'égard des événements de Pologne*

*— Le renoncement à toute stratégie unitaire*

*— La chute dans l'ouvriérisme, le chauvinisme et la xénophobie*

*— La substitution au débat de la hargne, de l'injure et du mépris*

*— La caution apportée à une morale tartuffarde*

*— L'inexistence de la démocratie dans le parti*

Répondant à la direction qui les accuse «d'abandonner le combat», les signataires du manifeste réfutent ces propos, précisant notamment dans leur texte : *«Notre départ n'est pas une démission, c'est un combat. Pour un socialisme dans la liberté».*

Claude Adelen, Dominique Bartoli, Gérard Belloin, Alexandre Boviatsis, Florence Canarroque, Raymond Charpiot, François Coupry, Cuaco, Alain Dauby, Roger Dosse, Monique Douillet-Monteillard, Michel Duverger, Jacques Frémontier, Robert Garoby, Gilbert Glasman, Joseph Guglielmi, Eugène Guillevic, Michèle Guenoun, Raymond Jean, Yves Lacanaud, Jean-Claude Latil, Albert Laugier, Claude Marchand, Juliette Marcombe, Daniel Martinet, Robert Merle, Jean-Louis Mingalon, Jacky Monteillard, Jean-Louis Müller, Jean-Jacques Olivier, Hélène Parmelin, Roland Pastet, Roger Perrayon, François Petitpas, Edouard Pignon, Jean-Paul Pouliquen, Armand Rappaport, Jacob Reymond, Yves Roucaute, Juliette Soulabaille, Antoine Spire, Olivier Schwartz, Edmond Tamiz, Nicole-Edith Thévenin, Pierre Vial, Antoine Vitez, Georges Voguet.

*Depuis le tournant de 1978, les tensions s'accroissent (ici le 23e congrès, mai 79)*

que comptait le comité de rédaction de *France Nouvelle*, défunt hebdomadaire central du PCF, il y a tout juste quatre ans, plus de la moitié sont ou bien «oppositionnels» ou bien démissionnaires. La pétition de soutien à la candidature Marchais a été refusée par un nombre non-négligeable de rédacteurs de *L'Humanité*, tandis qu'à *Révolution* certains ont vu apparaître leur signature sans même avoir été consultés ! Enfin, il se confirme que des journaliste de *L'Humanité* ont refusé de «couvrir» le coup de force de Vitry, refusant ainsi de cautionner cette action raciste ; comme l'indique un ancien rédacteur de *L'Humanité* *«plusieurs camarades viennent aux réunions de rédacteurs, ce qu'ils ne faisaient plus, pour proposer une série d'articles contre le racisme»*. La plupart de ces propositions, on devine pourquoi, sont rejetées par Leroy, Hilsum ou Andrieu...

## Rapprochés sur la base d'une autre politique

Les raisons profondes des contradictions entre la direction du PCF et les intellectuels recoupent des thèses de contradictions plus largement répandus : le soutien à l'occupation soviétique en Afghanistan, l'alignement sur les positions du pouvoir polonais face aux travailleurs, les attaques incessantes et privilégiées contre le Parti Socialiste, la démagogie des «131 propositions» de Marchais, autant d'éléments qui soulèvent la réprobation. Il est cependant d'autres problèmes, plus spécifiques, qui nécessitent un retour en arrière.

Un bon nombre d'intellectuels ont rejoint ou se sont rapprochés du PCF dans la période antérieure à 1977. Ils l'ont fait sur la base de l'existence de l'Union de la gauche, certes, mais plus globalement en prenant en compte le discours qui était celui du PCF à cette époque, et les assurances qu'il donnait quant à sa mise en pratique. Dans ce qui y était dit, le 22ème Congrès de février 1976 a pu logiquement servir de référence de ce point de vue : la notion d'alliance entre la classe ouvrière et les intellectuels, présentée comme enrichissement réciproque et non simple ralliement, la volonté affichée de prendre en compte les réalités nouvelles nées du développement de la société, l'accent mis sur le rôle décisif de la démocratie, le rejet de la notion de dictature du prolétariat, les critiques formulées envers le modèle soviétique, autant d'éléments qui sans nul doute ont contribué à l'engagement d'un bon nombre d'intellectuels, confortés par ailleurs par la réitération des assurances quant à la liberté de création et de recherche explicitées à Argenteuil en 1966.

## Une rupture

Le brusque virage amorcé avec la rupture de l'Union de la gauche en septembre 1977 et progressivement concrétisé jusqu'à la ligne d'aujourd'hui ne pouvait que provoquer d'importantes contradictions. Au discours sur les apports enrichissant des intellectuels succède un discours qui tend à les présenter comme dangereux a priori, puisque par définition, sensibles aux arguments de la droite. Aux réserves sur l'URSS succède un *«bilan globalement positif»* qui se transforme vite en approbation quasi-totale, etc.

Face à un tel retournement, ce n'est pas un hasard si des intellectuels furent parmi les premiers en 1978 à s'interroger et à émettre des critiques : logiquement chargés, de par leur place dans la société, de transmettre et d'expliquer plus que d'autres la ligne du PCF, ils se voyaient contraints de dire ou d'écrire le contraire de ce qui avait motivé leur ralliement.

Ici se situe sans aucun doute les raisons centrales des difficultés du PCF avec ses intellectuels.

Sans évidemment rien changer à sa ligne, la direciton du PCF a cependant tenté, et tente encore, d'éviter de trop grandes cassures. C'est tout le sens de la rencontre d'Ivry en 1979, du Conseil National de Bobigny en février 1980, ou de la création de l'hebdomadaire *Révolution* peu de temps après. Aux questions politiques, touchant quant au fond aux perspectives, la direction du PCF a répondu par une série de mesures qui tendent à spécifier les intellectuels et à marginaliser leurs questions. Ainsi, fait unique, une tribune libre a-t-elle été ouverte dans la presse du PCF à l'occasion du Conseil National de Bobigny. Ainsi l'hebdomadaire *Révolution* a-t-il été destiné aux intellectuels, avec possibilité d'ouvrir des débats... mais dans les seules pages culturelles. De réponses aux interrogations de fond, point, si ce n'est au contraire un renforcement des tendances sectaires dans la dernière période.

Le glissement progressif vers la rupture s'exprime très concrètement. On peut en prendre quelques exemples.

## Tensions à *L'Humanité*...

Dans le domaine de la presse, tout d'abord. Le contour des rédactions, celle de *L'Humanité* comme celle de *France Nouvelle*, s'est dessiné à partir d'un projet journalistique précis : faire une presse «ouverte», sensible aux courants nouveaux, rivalisant avec la presse bourgeoise de par la qualité et la quantité de ses informations. Il s'agissait alors de gagner des lecteurs au-delà de l'entourage du PCF, et notamment chez les intellectuels. C'est sur ces bases qu'un certain nombre de journalistes ont été engagés. Que leur demande-t-on aujourd'hui ? D'être les fers de lance du parti dans la guerre idéologique, ce qui nécessite, selon les mots de François Hilsum, co-directeur de *L'Humanité*, *«d'utiliser tous les moyens pour combattre l'adversaire»*. Ce que l'on demande aux journalistes, ce n'est pas plus d'informer ou d'enquêter, mais d'illustrer les thèmes la direction, y compris, et pour cause, en ayant recours aux informations fausses ou tronquées. Comment pourrait-il en être autrement dans un journal où la direction considère que *«les dépêches de l'agence Tass sont a priori plus fiable que celles de l'AFP»*. Bien évidemment, ces pratiques ne font qu'accroître les tensions entre journalistes et direction. Au total, une dizaine de membres de la rédaction de *L'Humanité* ont démissionné depuis la fin 1979, et cinq autres viennent de refuser de cautionner un communiqué d'approbation à la direction. Face à cette situation, ce sont les collaborateurs du CC qui prennent de plus en plus régulièrement la plume.

Dans le domaine scientifique : des chercheurs, ingénieurs, médecins, membres du PCF connaissent les dangers du nucléaire, et les dangers provoqués par la politique de la bourgeoisie en la matière. Pour certains, c'est même leurs sujets de recherche. Et ils apprennent, sous la plume de Georges Marchais dans *«L'Espoir au présent»*, les bienfaits du nucléaire ! Ils s'étonnent. On leur répond, comme dans cette cellule de Saclay, que *«les propositions de Georges feront un tout indissociable»*, et que s'opposer à l'une d'entre elle (le développement des surgénérateurs en l'occurence) c'est *«mettre en cause la globalité du changement que veulent les travailleurs»*. En clair, c'est à prendre ou à laisser. A Saclay, certains militants ont ainsi démissioné moins sur la question proprement dite du nucléaire que *«sur la démarche de secte qui consiste à nier les réalités quand celles-ci vont à l'encontre des schémas préalablement établis»*.

## ... Et remise en cause de la politique culturelle

Dans le domaine culturel. Officiellement, le principe de la liberté totale de création prévaut au PCF, et c'est sur cette base que de riches pratiques culturelle ont pu se développer dans les municipalités tenues par le PCF. Mais là encore, le principe général fait progressivement place à une remise en cause de la part de la direction. C'est Marchais qui a ouvert le feu, en donnant en exemple les productions théâtrales de Robert Hossein (*«Danton et Robespierre»*, puis *«Les Misérables»*) : elles, au moins, rencontrent l'adhésion des ouvriers. Peu après, Lucien Marest, collaborateur du CC «théorisait» cette conception dans un article de *Révolution* qui fit grand bruit dans les milieux théâtraux. En juillet, le festival d'Avignon (*«à tendance technocratique»*) tombait sous le feu de la critique alors même que Jack Ralite se faisait apostropher par des metteurs en scène membres du PCF. Sans doute ne faut-il pas imaginer une totale remise en cause de la liberté de création de la part du PCF, mais le fait est que plusieurs directeurs de théâtre dans des municipalités PCF se considèrent aujourd'hui comme «en liberté surveillée».

Expliquant les démissions d'Hélène Parmelin et Edouard Pignon, Guy Hermier évoquait *«la pression idéologique de la bourgeoisie»*, ce n'est évidemment pas de cela qu'il s'agit, et en ce sens l'affaire est beaucoup plus grave qu'il n'y paraît pour la direction du PCF. Au travers de cheminements différents, l'écart qui se creuse progressivement entre le PCF et ses intellectuels est tout entier dû à la politique actuelle du PCF. Or, celui-ci, pour préparer l'avenir, n'a guère d'autres choix que son attitude actuelle. Au risque de voir les tensions progressives accumulées avec les intellectuels se transformer en une rupture. ■

*En matière de presse,* «toutes les armes sont bonnes pour combattre l'adversaire»

# TROIS CENTS CRS A LCA LONGWY

ON les y attendait depuis longtemps ; jamais ils n'avaient osé y mettre le pieds. C'est maintenant chose faite depuis mardi 20 janvier ; trente cars, plusieurs centaines de flics, bien équipés. On ne sait jamais à Longwy... Mais non, ils ne s'est pas produit d'incidents. Les CRS ont envahi la mairie de Longwy-Haut dans la hall de laquelle était installée *Radio LCA* (*Lorraine Cœur d'Acier*) depuis mars 1979. Ils n'ont cependant pas «piqué l'émetteur» ; juste une antenne.

*LCA*, la radio CGT des travailleurs de Longwy avait connu quelques difficultés récemment. Profitant d'une interruption momentanée pour les vacances, le secteur propagande de la confédération avait enclenché un processus de reprise en main de cette station «pas bien dans la ligne» mais cependant et peut-être à cause de cela, très populaire dans le bassin longovicien. Depuis, Jean-Claude Laroze suivait personnellement l'affaire. Ainsi, chacun notait une désaffection lente mais continue, des travailleurs de la population et... des militants. L'association des amis de *LCA* capotait, les syndicats se faisaient rares au studio.

C'est ce moment que le pouvoir a choisi pour essayer de mettre un point final à cette expérience, comptant sur une mobilisation relativement limitée autour de cette station de radio qui n'était plus considérée, il faut le dire, comme ce qu'elle avait été : la radio des travailleurs et de la population de Longwy.

Cependant, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées presque spontanément sur la place Darche à Longwy-Haut et des voitures-sonos ont parcouru la ville pour appeller à une manifestation le soir à 17 h avec la présence d'un secrétaire confédéral. Le projet était de redémarrer la radio en profitant de la présence relativement massive de manifestants. Cela dit, certains militants, CGT comme CFDT ont commencé à avancer l'idée que la direction confédérale aimerait bien, en fin de compte, arrêter cette station jugée désormais par elle peu intéressante. Est-ce bientôt la fin de cette expérience unique d'une radio réellement populaire animée par des militants de la CGT ?

*Le soir même de l'intervention policière, plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans les rues de Longwy.*

# MITTERRAND INTRONISÉ

C'EST ce samedi que le PS intronise officiellement son premier secrétaire comme candidat à la présidence de la République, le vote ayant déjà eu lieu dans les congrès fédéraux la semaine précédente.

Le problème principal qui se pose au candidat unique à la candidature n'était certes pas celui de sa désignation, mais bien celui de savoir s'il pourrait compter, pour sa campagne, sur un appui réel de l'ensemble du parti socialiste. Les minoritaires du courant Mauroy semblent avoir assez nettement pris le virage en faveur du premier secrétaire : ainsi, c'est à 87 % que la fédération Nord a accordé ses suffrages à Mitterrand, et 96 % pour celle du Pas-de-Calais. Le courant Mauroy, toujours à mi-chemin entre les courants Mitterrand et Rocard, a sans doute pu se rallier plus facilement que le courant Rocard : Mauroy avait fait savoir qu'il soutiendrait la candidature Mitterrand si celui-ci se présentait, avant même que Rocard ait déterminé son attitude dans cette éventualité.

En revanche, du côté du courant Rocard, l'amertume persiste et se traduit pas des votes blancs. On savait déjà que la décision de Rocard de ne pas affronter les votes des militants n'avait guère fait l'unanimité parmi ses proches. En dépit des consignes de voter sans réticence pour la candidature du premier secrétaire, des proches de Rocard, dont Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue *Faire*, avaient fait savoir qu'ils voteraient blanc. De fait, on a pu constater d'assez forts pourcentages de bulletins blancs dans les fédérations où le courant Rocard est dominant : le bulletin Mitterrand n'a recueilli, par exemple, que 56,5 % des votes dans le Morbihan, 60 % dans la Manche, 63,2 % dans les Yvelines, 67,2 % dans le Finistère, etc. Autant de votes qui prouvent que le long affrontement feutré entre Mitterrand et Rocard a laissé des rancœurs accumulées.

Le résultat est d'ailleurs faussé par le fait que les pourcentages que nous indiquons ici portent sur les votes des militants, mais ne donnent pas d'indication sur le nombre de militants ayant particité au vote. Dans nombre de fédérations, il apparaît que près de la moitié des militants s'est désintéressée du scrutin. Sans doute celui-ci était-il devenu sans objet, mais cela semble également indiquer que nombre de militants ne s'engageront guère dans la campagne électorale du premier secrétaire. Même si, au niveau des déclarations officielles, l'heure est à l'unanimisme.

# ELECTIONS PARTIELLES DE L'EURE :

# LA DROITE SAUVE LA MISE

AVEC 52,48 % des suffrages, le candidat RPR Tailleur a conservé à la droite son siège laissé vacant par l'élection de Tomasini au Sénat. Ceci alors que la gauche semblait partir gagnante, son potentiel de voix au premier tour représentant 55 % des suffrages exprimés.

La droite a bénéficié incontestablement d'une grande part des voix des abstentionnistes du premier tour. 5 400 électeurs de plus ont voté lors de ce second tour, qui avait été précédé d'appels de représentants de l'UDF à assurer l'élection du RPR candidat unique de la droite. Autre constatation : les reports de voix à gauche ne semblent pas avoir été excellents. Le candidat du PCF recueille — en nombre absolu — quelque 1 000 voix de moins que le total des voix de gauche et d'extrême-gauche du premier tour.

Certes, il est habituel que, lorsque la gauche a des chances de l'emporter, on assiste à une baisse des abstentions au bénéfice de la droite — et ceci d'autant plus si le candidat de gauche est un candidat PCF.

Toutefois, le phénomène a pris des proportions inattendues. *L'Humanité* l'explique par une *«mobilisation exceptionnelle»* de la droite, *«de Pinton (UDF) à Pons (RPR), en passant par le giscardien ministre de la police»* et les moyens d'information. Enfin, le Parti Socialiste n'aurait pas *«assuré un report convenable de ses voix»*.

La droite a effectivement mené une campagne vigoureuse pour le second tour : mais le PCF pourrait s'interroger sur les raisons pour lesquelles cette campagne semble avoir obtenu un large écho dans l'électorat. L'image particulièrement sectaire qu'il donne de lui, son orientation de plus en plus nettement pro-soviétique n'ont sans doute pas contribué à améliorer son image de marque. Quant à l'électorat du PS, il ne semble pas suffisant d'accuser le PS d'avoir mal *«assuré le report convenable»* de ses suffrages. Il faudrait s'interroger sur les raisons qui ont probablement amené nombre d'électeurs socialistes du premier tour à ne pas suivre les consignes de report de voix de leur parti : le fait qu'entre les deux tours, Marchais, au Comité central du PCF ait multiplié les attaques contre le PS, parlant de «consensus à trois» entre le PS et les deux formations de droite, n'a sans doute pas favorisé les meilleurs reports de voix à gauche.

Notons tout de même qu'avec 52,5 % des suffrages au second tour, la droite ne retrouve pas le score de 55,2 % qu'avait réalisé Tomasini au second tour de mars 1978 face au même candidat PCF, Marcel Larmanou.

| | Législatives mars 1978 (1er tour) | | Janvier 1981 1er tour | | Janvier 1981 2e tour | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Inscr. 69 330<br>Abst. 12,96 %<br>Votants 60 338<br>Expr. 59 013 | | Inscr. 70 633<br>Abst. 36,90 %<br>Votants 44 512<br>Expr. 42 715 | | Inscr. 70 715<br>Abst. 29,37 %<br>Votants 49 951<br>Expr. 47 855 | |
| Candidats | Voix | % | Voix | % | Voix | % |
| Extr.-dr. | 370 | 0,6 | 725 | 1,7 | | |
| RPR | 25 561 | 43,3 | 17 012 | 39,8 | 25 116 | 52,5 |
| UDF | 3 366 | 5,7 | | | | |
| PSD | 1 234 | 2,1 | 790 | 1,8 | | |
| Gaul.gau. | 491 | 0,8 | | | | |
| Jobertiste | 1 339 | 2,3 | | | | |
| Rad. Ind. | | | 378 | 0,9 | | |
| PS | 10 347 | 17,5 | 11 251 | 26,3 | | |
| PCF | 15 145 | 25,7 | 11 653 | 27,3 | 22 739 | 47,5 |
| LO | 828 | 1,4 | 599 | 1,4 | | |
| LCR | 332 | 0,6 | 305 | 0,7 | | |

# «LA DOCTRINE DE LA DÉLINQUANCE SYNDICALE»

## Entretien avec Marie Jacek, responsable CGT du secteur confédéral «droits et libertés»

Par Didier DELORME

**Le 19 décembre dernier, le tribunal correctionnel de Bobigny inflige six à quinze mois de prison avec sursis à trois permanents CGT de la Seine-Saint-Denis. Cela au nom de la loi «anti-casseurs» et pour avoir «accompagné» en février 1979 des délégations de salariés dans les locaux patronaux lors d'une protestation contre des licenciements à l'usine Sonolor : selon la direction, *«des dégradations avaient été commises»*. Le même jour, trois ouvriers de l'Alsthom sont poursuivis en justice par l'administration pour «violence et vol de courrier» au moment de la *«grève du centenaire»*... Chaque semaine apporte de nouveaux exemples de condamnations de grévistes ou de syndicalistes, de millions de dommages et intérêts réclamés aux syndicats pour fait de grève.**

**Que signifient ces procès en cascade ? Pourquoi de telles attaques une fois les conflits terminés ?**

**Nous nous sommes entretenus avec Marie Jacek, responsable du service juridique de la CGT, de l'ampleur et de la signification de cette répression.**

MARIE Jacek résume tout de suite la situation : les poursuites en droit commun comme dans l'affaire Suzette Martinez (voir PLS n° 22), les procès en dommages et intérêts témoignent d'une volonté patronale de *«criminaliser les conflits du travail»*. Mais d'ajouter aussitôt, comme pour éviter qu'un trop noir tableau de la situation ne soit brossé : *«Ces procès témoignent de la lutte des travailleurs et de l'opposition patronale qu'elle suscite»*.

Pourquoi ces précautions oratoires ? D'abord pour souligner que les droits des travailleurs sont toujours l'enjeu d'une lutte et que dans le contexte d'aggravation de la crise l'offensive patronale n'a a priori rien d'étonnant. Ensuite parce que 94 % des conflits du travail n'ont pas de prolongement judiciaire : le droit de grève s'établit très largement hors des tribunaux.

### Les contours d'une vaste offensive

Depuis début 1980, et fort justement, la CGT insiste sur *«la vaste offensive du patronat et du gouvernement contre les droits et les libertés qui a atteint de véritables sommets en 1979»*.

D'abord, souligne M. Jacek, l'offensive patronale est tous azimuths. *«De façon presque systématique les avantages acquis sortant du cadre de la loi sont remis en cause. Ainsi dans les grandes entreprises, où l'insuffisance du nombre de délégués syndicaux oblige ces derniers à dépasser le plafond du nombre d'heures de délégation, commencent à pleuvoir les retenues sur salaire pour dépassement d'horaire. Cela au mépris des usages, voire en violation des accords écrits»*.

Les licenciements de représentants du personnel sont en très nette augmentation, les primes antigrève deviennent monnaie courante. Fait nouveau depuis 1975, le patronat assigne grévistes et syndicats en justice pour réclamer de fantastiques *«dommages et intérêts»* pour *«grève illicite»* (cf tableau). Ces assignations qui se comptaient par unités jusqu'en 1978, sont de plus en plus fréquentes : aujourd'hui la seule CGT a près de 60 procès en cours et la CFDT une quinzaine environ, cela sans compter les actions intentées à des travailleurs isolés. Depuis 1979, des syndicalistes sont traduits en justice et punis d'emprisonnement pour les motifs les plus divers.

Deuxièmement, cette offensive a un caractère concerté, systématique. Ce sont les regroupements patronaux qui incitent les adhérents à poursuivre les syndicats en justice. En décrivant l'affaire Trailor (cf encart), M. Jacek montre comment parfois l'employeur fait agir à sa place des salariés non-grévistes. Pour donner une idée des moyens dont dispose le patronat M. Jacek rappelle que les services comme le CEDOS *«ont pour objet de susciter, d'orienter et de conduire l'action de véritables comités anti-grévistes composés de salariés non-grévistes et s'appuyant sur une fraction de l'encadrement»*.

*Devant le tribunal d'Angers, le 1er octobre 1980, jour où la CGT-Renault-Le Mans faisait appel de sa condamnation à verser 2,9 milliards de centimes pour fait de grève à la Régie*

Troisièmement, cette stratégie est mise en parallèle par la CGT, avec toutes les atteintes au droit de grève dans le service public (à l'ORTF en 1979, plus récemment au CEA). Les grandes administrations ne sont d'ailleurs pas en reste pour intenter des procès aux travailleurs. A Longwy, la poste, à Belfort, la recette des Finances poursuivent les travailleurs qui ont manifesté dans ces locaux. M. Jacek replace même ces attaques dans le contexte du «projet Monaco», projet gouvernemental qui ferait de la Principauté, où la grève n'a pratiquement plus droit de cité, un ballon d'essai pour la France.

Ce qu'il faut retenir de nouveau dans cette vaste offensive patronale ? C'est avant tout l'attaque en règle contre le droit de grève. Attaque dont depuis plus d'un an la CGT, en collaboration avec des associations de juristes, analyse les développements (voir article ci-contre). Marie Jacek, à propos de cette stratégie antigrève, comme des emprisonnements de syndicalistes, fait plus récent encore, insiste en particulier sur la volonté de discréditer le syndicat auprès de la population.

### «La doctrine de la délinquance syndicale»

*«La voie a été tracée par Lecanuet, Peyrefitte et Beullac»*, eux qui voulaient faire de l'action syndicale une *«action irresponsable»*, et, poursuit M. Jacek, *«la doctrine prend corps maintenant : telle revue patronale liste les violences contre les biens et les personnes, monte une analyse de la séquestration»*. Les poursuites «en pénal» contre les syndicalistes sont de plus en plus

nombreuses. A Lyon, en octobre dernier, la SNCF réclamait en tribunal correctionnel 5 000 F au millier de grévistes de RVI qui avait occupé la gare de Perrache.

Marie Jacek précise : *«Depuis 1979 l'éventail des incriminations s'est considérablement élargi, le patronat porte plainte pour atteinte à la propriété privée en cas d'occupation, pour «violences légères contre personnes» à la moindre bousculade, pour «affichage sauvage», pour séquestration, pour diffamation, etc.»* La loi «anti-casseurs», qui permet de faire porter la responsabilité d'une action collective sur quelques personnes, sert à condamner lourdement des syndicalistes.

Dans le même ordre d'idées, les actions en dommages et intérêts visent à déconsidérer les syndicats en les présentant comme *«instigateurs de conflits illicites»*, selon les termes du code pénal utilisés lors des procès Dubigeon et Renault Le Mans.

La loi Peyrefitte, en alourdissant les peines en cas d'action collective et pour des infractions qui peuvent très bien s'appliquer à une occupation d'usine, à la constitution d'un «trésor de guerre», *«apparaît,* écrit la CGT, *comme une pièce centrale du dispositif de répression qui se met en place».*

Cet établissement *«d'une doctrine de la délinquance syndicale»*, pour reprendre l'expression de M. Jacek, vise à affaiblir les syndicats. En ne poursuivant pas toujours toutes les organisations syndicales dans une même entreprise, les patrons cherchent à accroître les divisions (ici pour ne pas reprendre l'analyse de la CGT). Parfois même, après une action en justice, la direction tente de monter un «syndicat maison». Dans tous les cas les procès à répétition mobilisent les syndicats sans apporter rien à l'action revendicative.

## «Contre le consensus» la voie de l'isolement de la CGT

Dans un raccourci assez brutal, la CGT rapporte toutes ces attaques aux libertés syndicales à la politique anti-sociale du gouvernement. pour la CGT, *«cette vigoureuse offensive contre le droit de grève est une pièce majeure de la stratégie patronale et gouvernementale pour imposer une politique d'austérité, de restructuration et d'abandon national».* Pourquoi un tel abandon ? Quel est le poids de l'environnement international dans ces décisions de restructuration ? Une fois que l'on a dit que le pouvoir veut *«empêcher les travailleurs de s'exprimer ... de lutter, et de prendre ses affaires en main»*, la riposte ne coule pas de source.

Marie Jacek décrit mieux les intentions de Ceyrac et Cie : *«Le patronat ne pratique pas la répression pour la répression, il veut réaliser des objectifs qui s'appelent fermeture, restructuration, compression du niveau de vie, refus des hausses salariales ...».* Et croyant sans doute rappeler une évidence, elle ajoute sans la moindre nuance : *«Dans la situation actuelle, pratiquement seule la CGT se bat sur tous les terrains, il est donc normal que le patronat porte principalement ses coups à la CGT».* Si vous objectez que la CFDT est elle aussi l'objet de poursuites, la CGT réplique en rappelant que la CGC est bien aussi impliquée à Dubigeon et que FO est actuellement traduite en justice avec la CGT par un commandant de batellerie, pour conclure aussitôt que les patrons *«choisissent les maillons faibles dans certains cas».*

Début octobre, le numéro du *Peuple* consacré aux libertés souligne, que *«la bataille des libertés se poursuit et s'accroît ... elle traduit la dimension et las nature de l'épreuve de force engagée devant l'échec du consensus».* La CFDT étant classée parmi les partisans du consensus, la conclusion de l'analyse cégétiste s'impose assez vite : *«On ne peut pas avoir dans les faits une pratique qui appelle la répression par l'absence de lutte et se mobiliser contre les atteintes aux libertés»*, précise M. Jacek. Dans ces conditions, la CGT n'envisage guère la riposte commune au-delà de la diffusion d'un tract commun. Et encore...

Le changement de contexte depuis 1978 ? Pour la CGT, il est marqué par la *«dégradation du front syndical»* et le durcissement du patronat qui refuse la négociation, remet en cause les grands acquis. Il est facile de partager ce constat, mais plus difficilement d'admettre la logique de l'isolement dans laquelle s'est engagée aujourd'hui la CGT. En effet, dans la lutte contre la répression syndicale, les désaccords entre les deux syndicales doivent être dépassés. La lutte commune est possible, au moins ponctuellement : ainsi, c'est grâce à une mobilisation rapide et unitaire que Suzette Martinez, secrétaire de l'UL CGT d'Annecy, menacée de deux mois d'emprisonnement, était libérée le soir même de son arrestation.

### L'affaire Trailor

A Trailor (Lunévile) la grève se termine par un succès. Aussitôt après des agents de maîtrise viennent, sur la chaîne, faire signer à des non-grévistes des lettres du type *«Je soussigné désire poursuivre une action pour le paiement des journées perdues lors de la grève».* Il s'agit en fait d'une demande en réparation *«du préjudice qui leur aurait été causé par l'occupation des lieux de travail et l'atteinte à la liberté du travail, faits qui leur aurait fait perdre le bénéfice de leurs salaires».* Preuve de la manipulation : 201 des 350 signataires retireront leur plainte quand ils apprendront que c'est la CGT qui est visée.

Tous les salariés touchent moins de 3 500 francs par mois. Cela ne doit rien au hasard : comme les assignations sont individuelles et que le montant des indemnités réclamées ne dépasse pas 3 500 francs, le tribunal de première instance juge en premier et dernier ressort : il n'y a pas d'appel possible, seule la cassation est envisageable. L'artifice permet d'accélérer la procédure.

| ETABLISSEMENT | MONTANT (millions d'A.F.) | QUI INTENTE ? | A QUI ? |
|---|---|---|---|
| Alsthom Belfort | 592 | direction | CGT CFDT |
| Alsthom St Ouen | 380 | direction | CGT CFDT |
| Desmarets Chauny | 7,2 | Patron appuyant des non-grévistes | 16 grévistes |
| Renault Le Mans | 2 900 | R.N.U.R. | CGT |
| Snias Déols | 270 | SNIAS | délégués CGT CFDT |
| Tanneries de Sireuil | 17 + dépens. | direction | 12 grévistes |

*Quelques unes des poursuites en dommages et intérêts. (Renseignements fournis par la CGT et la CFDT)*

## La stratégie anti-grève

Dans son numéro de janvier-février 1980, *Le Droit Ouvrier** fournit une présentation très complète de la situation et reprend notamment le rapport présenté au colloque «l'employeur, le juge et le gréviste», organisé par le SAF (Syndicat des Avocats de France) le 15 décembre 1979. Ce rapport distingue deux grands volets.

— D'une part *«les limitations de la liberté de la grève au cours du conflit : extension de la notion de lock-out, techniques de l'expulsion des grévistes pour entrave à la liberté du travail, limitation des droits des représentants des personnels en leur interdisant l'entrée dans les locaux de l'entreprise jusqu'à la fin de la grève, licenciements pour fait de grève avec occupation».* Ainsi au cours du conflit des presses à Flins, la régie Renault, après avoir obtenu une ordonnance d'expulsion, fit délivrer à 105 grévistes un constat d'huissier indiquant leur responsabilité personnelle à une entrave à la liberté du travail et leur refus d'appliquer la décision de justice. Le constat leur signifiait donc une mise à pied pour faute lourde, 43 grévistes seront ainsi licenciés.

— D'autre part le rapport met en évidence *«les limitations de la liberté de la grève à la suite du conflit par la construction du «droit d'échec de la grève»*, à savoir *«l'extension de la notion d'abus du droit de grève, les actions en dommages et intérêts et la répression des militants actifs dans le conflit».* Au nom de la désorganisation de la production le patronat fait condamner les grèves perlées, les grèves tournantes, ou même, dans les raffineries par exemple, les grèves *«incompatibles avec les contraintes techniques de production».*

Par plusieurs arrêts, la Cour de cassation limite la liberté de la grève en fonction du contenu des revendications. A Usinor, des salariés s'étaient mis en grève les samedis et dimanches, jours dont ils demandaient qu'ils ne soient pas travaillés. La Cour de cassation a condamné les travailleurs pour satisfaction directe de leurs revendications et *«exécution du travail dans des conditions autres que celles prévues par leur contrat».* Cependant les procédures anti-grève les plus nombreuses sont les actions en dommages et intérêts. Par ces actions, le patronat veut faire jouer un rôle de responsabilité collective au syndicat. Les conflits étant terminés il s'agit, en exigeant des sommes énormes, d'intimider les syndicats, de dissuader les travailleurs de faire grève : aujourd'hui la CGT se voit réclamer au total près de 15 milliards de centimes.

* Le Droit Ouvrier, *revue juridique de la CGT.*

# DENONCER TOUS LES RACISMES, EST-CE FAIRE LE JEU DE LA DROITE ?

Les articles que nous avons consacré à l'opération du PCF contre le foyer de Vitry nous ont valu plusieurs lettres de lecteurs. Fallait-il et faut-il encore dénoncer ce type d'opérations et démonter la logique xénophobe qui y conduit, fût-elle mise en œuvre par un parti se réclamant de la gauche ?

Faut-il au contraire se taire, accepter les mauvaises justifications fournies par le PCF, et avaliser ce type de comportement sous prétexte que c'est la droite qui, traditionnellement, s'est toujours faite en France le champion du racisme ?

*Pour le Socialisme* — et avant lui *Le Quotidien du Peuple* — n'a jamais cessé de dénoncer les mauvais coups de la bourgeoisie contre les travailleurs immigrés.

Non par seul humanisme, mais aussi et surtout par devoir de classe. Car nous l'avons toujours dit : s'en prendre aux immigrés, c'est en fin de compte s'en prendre à la classe ouvrière elle-même.

Que le campagne anti-immigrés soit aujourd'hui relayée par un grand parti de gauche, et ceci contre le sentiment intime de beaucoup de ses militants, n'enlève rien à l'affaire : le racisme, d'où qu'il vienne est condamnable et est préjudiciable aux intérêts des travailleurs, quelle que soit leur nationalité.

Nous publions, pour ouvrir le débat deux lettres — contrastées — de nos lecteurs.

## «Faire de l'anti-PCF pour faire de l'anti-racisme, c'est se laisser berner par la bourgeoisie»

Camarades,

JE viens de recevoir le dernier numéro de *Pour le Socialisme*, avec pour titre *«Contre tous les racismes»*. Et, à peine lu, je me sens obligé de prendre la plume pour vous faire part de mon étonnement, pour ne pas dire plus. En effet que trouve-t-on dans ce numéro ? Un édito du Comité central pleine de bons sentiments qui essaie de faire la part des choses, une page sur le raid par ses auteurs, une page avec la lettre intégrale d'un démissionnaire et un compte-rendu de la manifestation «anti-raciste» ou «anti-PCF». Et le maire de Saint-Maur là-dedans ? Les magouilles de la droite ? Je sais bien que le PCF développe une politique raciste comme ce n'est pas permis, mais je pose la question : pour faire de l'anti-racisme, faut-il faire de l'anti-PCF ? Faut-il emboiter le pas à la droite et au PS ? Eh oui, on croirait entendre un vrai militant du PCF, n'est-ce pas ? Mais n'est-ce pas ce que vous faites (de l'anti-PCF) ? Imaginez qu'un responsable du PCF amène *PLS* dans une réunion de cellule... Pour lui, ce journal serait un excellent argument pour resserrer les rangs : *«Il n'attaque que le PCF...c'est une campagne anti-communiste...»*. J'en passe et des meilleures. *PLS* aura bien servi, le dommage c'est que ce sera pour les dirigeants du PCF.

### L'immigration... un problème à débattre

De plus le PCF s'appuie sur des choses réelles et un problème réel. L'immigration n'est pas un problème résolu, mais à débattre. Doit-on par principe sentimentaliste être contre les quotas que voudrait imposer le PCF ? Doit-on laisser tout le poids de l'immigration aux municipalités de gauche ? Cela ne favoriserait-il pas les ghettos ? Doit-on laisser légaliser les aides municipales, conséquences de la non couverture sociale des immigrés (à la charge des municipalités de gauche puisqu'elles ont le plus fort taux d'immigrés) ? Et tout cela par bons sentiments humanistes. Parce que je me suis laissé dire qu'à Saint-maur il y avait pas mal de logements libres sans doute trop bien pour des nègres ! Je ne veux pas dire par là que le maire de Vitry et ses accolytes (pour ne pas dire nervis) ont eu raison de faire leur action plutôt terne que d'éclat.

### Le problème des quotas

Mais revenons au problème des quotas, puisque tout tourne autour de ça. La concentration d'immigrés dans une municipalité (outre l'intégration plus difficile car limitée des échanges et la connaissance des gens de différentes cultures entre eux) veut dire, comme le dit le PCF, ponction sur les finances par aides en tout genre (nécessaire sans aucun doute mais ponction tout de même), donc moins de fric pour les aménagements et services sociaux, on peut difficilement le contester (le fric ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval, même en pays socialiste). Alors qu'à côté tout fleurira (plus ou moins, on est en crise). Pour les cités et banlieues ouvrières c'est le premier cas, en général municipalités de gauche et pour les centres commerciaux et administratif le second cas, en général municipalité de droite. Et qu'est-ce qui fait le budget de l'une et de l'autre : pour les premières, les impôts locaux essentiellement, pour les secondes les impôts locaux plus les taxes commerçantes, plus les taxes des entreprises (en général peu de commerces dans les banlieues à foison dans les centres villes). En clair cela veut dire faire supporter la surexploitation des immigrés par leurs collègues de sueur à la grande joie des patrons et de l'Etat-patron.

*Les titres et inter-titres sont de la rédaction.*

## «Il faut faire reculer ce nouveau racisme»

Paris, le 13 janvier

Chers camarades,

CETTE lettre à propos de l'affaire de Vitry et, plus généralement, de la campagne du PCF sur l'immigration. D'abord, pour dire l'importance que nous nous engagions bien et nettement dans cette affaire. C'est trop facile pour *L'Huma* de citer à tour de bras *Le Figaro*, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Stoléru et compagnie pour crier que ce sont les racistes qui crient au racisme. Il est bon que le PCR appelle un chat un chat, comme l'ont fait de leur côté le PSU et d'autres organisations politiques, comme l'ont fait des associations telles que la CIMADE ou la FASTI, et beaucoup de gens dont l'anti-racisme et l'engagement aux côtés des immigrés ne peuvent pas faire l'ombre d'un doute. Il serait d'ailleurs peut-être bon de faire connaître ces prises de position, et surtout de faire une enquête chez les travailleurs immigrés eux-mêmes, qui ont beaucoup à dire en ce moment.

### Un paquet encombrant qu'on se rejette les uns aux autres

Cela dit, je crois qu'il faudrait aussi revenir sur certains arguments du PCF, du style : ce sont les pauvres qui paient pour les plus pauvres, non aux ghettos, etc...

Au centre de tout ce fatras, il y a l'idée des «quotas» : Paris se débarasse en banlieue de ses pauvres en général, et de ses immigrés en particulier. Où donc ? Premièrement, dans les zones déjà populaires ; et d'une parce que les bourgeois de banlieue trouvent comme ceux de Paris que l'ouvrier, ça fait sale ; et de deux, parce que les travailleurs eux-mêmes ne tiennent pas beaucoup à aller loger à Neuilly : il vaut mieux habiter près d'un marché pas cher qu'à la porte d'un terrain de golf. Rajoutons peut-être l'espoir secret de Chirac ou de Giscard d'en tirer un bénéfice politique en comptant sur des divisions entre Français et immigrés.

Là-dessus, que trouvent à dire Mercieca, Masson et tous les maires ? Dehors ! Nous n'en voulons pas ! Alors, qu'est-ce que c'est qu'un Malien, un Portugais, un Arabe ou un Martiniquais ? Un travailleur exploité comme toi et moi, souvent plus ? Osons un mot désuet : est-ce un frère de classe ? Rien de tout ça, un objet, un paquet, encombrant et qu'on se rejette les uns aux autres. Et si des fois, ils avaient leur mot à dire...

### «Ils» coûtent cher...(!)

Mais qu'est-ce qu'ils ont donc fait au PCF ? «Ils» coûtent cher, paraît-il. A vous, Vitriots, Vitriotes, Courneuviens, Courneuviennes. C'est «eux» qui bouffent le budget de l'aide sociale, qui encombrent les colonies de vacances... Bientôt, ce sera «leur» faute si on n'a pas pu repeindre l'école, prolonger la ligne de bus, que sais-je encore ? Il ne s'agit pas un instant de nier que les municipalités en question puissent avoir des difficultés financières. Mais que fait le PCF pour exiger avec la population une meilleure répartition des ressources entre les communes, pour demander que l'argent du FAS, provenant des allocations familiales non-touchées par les immigrés (et pourtant, ils cotisent !) leur revienne sous une forme ou sous une autre, au lieu de tomber dans l'escarcelle des Sonacotra et des ADEF ?

Le mot d'ordre n'est plus *«faire payer les riches»*. Il devient : pauvres, retournez-vous contre les pauvres !

J'oubliais, le PCF a bien une proposition : faire payer les pays d'origine. Ils ne sont pas encore assez pillés.

### Si on laisse faire...

Restent les «ghettos». Prenez une cité de banlieue, dans toute sa tristesse fonctionnelle, avec toutes ses nuisances bien connues. Il s'y trouve une forte proportion de familles immigrées avec des habitudes un peu différentes des Français. Assez vite, si on laisse faire, un réflexe se fait jour : tout va de travers à cause de l'Autre. Des sociologues bien en cour se penchent gravement sur le cas : *«Le seuil de tolérance a été dépassé !»* Et Marchais emboîte le pas. Mais quel effort a été fait pour organiser des échanges enrichissants entre deux, plusieurs cultures ? Pour mobiliser tous les habitants en vue de rendre habitable un espace hostile ? On préfère la facilité, et on crée un ghetto, comme si un ghetto, c'était le produit de l'habitat, comme s'il n'était pas d'abord dans les têtes.*(Voir post-scriptum)

C'est très grave. Voilà des années, et plus encore depuis la crise, que le patronat et la droite s'en prennent aux immigrés, jouent un maximum la division. Aujourd'hui, après avoir eu longtemps une politique ambiguë, le PCF se joint au chœur. Si on laisse faire, c'est la possibilité de riposte à la politique de crise qui se trouvera fichue pour des années. Il est temps encore. Il faut porter un coup d'arrêt à la campagne raciste du PCF, il faut continuer notre dénonciation, il faut s'adresser aux nombreux militants du PCF qui, j'en suis sûr, ne peuvent pas l'admettre. Il faut faire reculer ce nouveau racisme.

P. P., prof à la Courneuve

P.S. : Au fait, sur qui les municipalités PCF espèrent-elles avoir barre ? Sur le logement social. Là, «pas de ghettos», c'est-à-dire pas d'immigrés. Mais dans les vieux quartiers insalubres où les immigrés sont bien plus nombreux encore ? Qu'ils y restent ! Puisqu'ils n'auront plus accès aux HLM... Il est des «ghettos» qui ne gênent guère la direction du PCF. ■

## Vous n'informez pas

Si, pour désapprouver le PCF dans sa façon de voir et de régler les choses, il faut accepter ça, le vous le dit tout de suite je n'en suis pas. A mon avis il y a une autre voie à suivre : le vrai anti-racisme c'est ce qu'a fait la CFDT à Paris pour les travailleurs du métro (immigrés pour la plupart) ou les travailleurs sans papier de la confection ; mais de cela aucun mot dans votre papier à vous, sinon une vague allusion dans l'édito du Comité central.

A mon avis faire de l'anti-PCF pour faire de l'anti-racisme c'est se laisser berner par la bourgeoisie. De plus je tiens à vous dire que la lettre de démission, (dans son intégralité s'il vous plait, merci c'est trop) est complètement absurde : le PCF en a sorti d'autres disant le contraire et provenant aussi d'immigrés alors... remarquez histoire de se faire plaisir c'est pas mal !

Je tiens à vous dire également que dans votre article, vous parlez de désinformation mais que vous n'informez pas plus. Vous faites un dossier pour des gens apparemment conquis et prêts à s'abreuver de vos envolées de plume. On ne sait pas plus pourquoi ces travailleurs maliens en sont là, pas une ligne sur leurs conditions à Saint-Maur, ni pourquoi ils jouent le rôle de balle dans une partie de ping-pong. Je me permets de vous rappeler votre titre *«Contre tous les racismes»*. Vous n'informez pas, vous ne convainquez pas. C'est grave, aussi grave que les conséquences de la politique du PCF. Disons que ça se complète.

Peut-être puis-je espérer une réponse à cette lettre et l'ouverture d'un réel débat sur ce point dans le journal ?

**André (Caen)** ■

Répartition des immigrés selon les communes

# VOLONTE POLITIQUE DU POUVOIR OU DISCRIMINATION PAR L'ARGENT ?

**Jusqu'alors on considérait généralement à gauche que la répartition des immigrés selon les communes répondait avant tout à des critères socio-économiques : les travailleurs immigrés viennent habiter sur les localités ou les quartiers dits populaires, où le coût des loyers est relativement bas. Sur la Région parisienne par exemple, ce n'est évidemment pas à Neuilly que l'O.S. marocain ou malien trouvera facilement un logement compatible avec son salaire mais plutôt dans les garnis de la Seine-Saint-Denis ou de Nanterre.**

**Par Julien ESTEVE**

PAR rapport à ce mécanisme de répartition spontané, reposant sur la discrimination par l'argent, — mécanisme que le PCF connaît fort bien — celui-ci a avancé récemment une tout autre explication de la plus fort concentration immigrée dans certaines communes. C'est le pouvoir qui, délibérément, s'ingénierait à concentrer la population étrangère dans les municipalités tenues par le PCF en vue de leur créer des difficultés, d'y créer de véritables ghettos et d'accroître aussi les tensions raciales.

On comprend très bien l'avantage de cette argumentation.

Si jamais la droite expulse des immigrés des municipalités qu'elle contrôle, on crie, à juste titre, au racisme.

Mais si le PCF se livre exactement aux mêmes pratiques sur ses municipalités, ça n'est plus du racisme. Bien au contraire il s'agit alors de légitimes ripostes à la politique raciste de la droite.

Imparable : avec cette logique, on pourrait, en toute impunité, se livrer aux pires agressions du type de celle commise à Vitry, et ceci au nom même de l'anti-racisme.

Tout le problème est de savoir si, comme le dit le PCF, les travailleurs immigrés installés sur les municipalités qu'il dirige ne sont que des pions d'un vaste plan machiavélique de la droite visant à mettre en difficulté les «municipalités démocratiques»...

A l'appui de sa thèse, le PCF assène quelques chiffres bien choisis de taux d'immigration particulièrement élevés dans les communes qu'il contrôle.

Mais l'inconvénient de ces chiffres est qu'ils résultent de simples estimations des services municipaux, estimations qui, n'étant pas contrôlables, peuvent être facilement gonflées selon les besoins. De plus et surtout, ils sont très fragmentaires, ne couvrant qu'un nombre limité de municipalités ce qui interdit toute étude comparative sérieuse sur un ensemble véritablement significatif de communes.

Les seules indications véritablement fiables et embrassant l'ensemble des communes dont on puisse disposer, sont en fait les résultats des recensements.

L'inconvénient dans l'utilisation de cette source, est qu'il n'y a pas de rencensement tous les ans, le dernier datant de 1975.

Cependant, à partir du recensement de 1975, en comparant aux résultats du recensement précédent, réalisé en 1968, on peut examiner ce qu'il en a été, sur une période de plusieurs années, de l'évolution de la répartition de la population immigrée selon les communes et tester ainsi les deux hypothèses suivantes .

## Deux hypothèses

Première hypothèse : la répartition des immigrés selon les communes répond avant tout à des critères socio-économiques (prix des terrains et des loyers, composition sociale des communes...). Auquel cas on devrait observer une plus grande concentration d'immigrés dans les communes populaires, fortement ouvrières et généralement tenues par la gauche (et notamment le PCF dans la région parisienne) mais sans accroissement sensible — quant aux taux de présence immigrée — des écarts entre municipalités de gauche et municipalités de droite. L'inégalité en matière de taux d'immigrés resterait, si l'on peut dire, à peu près stable.

Deuxième hypothèse : la répartition de l'immigration dépend avant tout, comme le prétend le PCF, d'une volonté politique de refoulement systématique des familles étrangères vers les com-

→

## Quelle proportion d'ouvriers ?

| *Tableau 2* | municipalités PCF | autres municipalités |
|---|---|---|
| Nombre d'ouvriers | 192 755 | 110 750 |
| Population active | 461 740 | 40 648 |
| %ouvriers/pop.act. | 41,75 | 27,25 |

munes de gauche, et notamment celles dirigées par le PCF. Auquel cas on devrait observer, en toute logique une accentuation des différences quant au taux de présence de la population immigrée entre les communes administrées par le PCF et les autres.

Ce sont les deux hypothèses que nous avons voulu vérifier à partir d'un cas précis, celui de la région parisienne, puisqu'aussi bien, c'est sur cette région que les récriminations du PCF sur la présence des immigrés sont les plus fortes.

Les départements de l'Ile de France (1) comptent 309 communes de plus de 5 000 habitants. Il était donc difficile de mener une étude statistique sur un ensemble aussi vaste. Nous avons fait le choix de nous limiter aux 25 communes de plus de 50 000 habitants (2) que comportent trois départements limitrophes de Paris : Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de Marne.

Ces 25 communes regroupent 1,7 millions d'habitants et comptent parmi elles les localités habituellement citées par le PCF comme étant celles où le taux d'immigrés est le plus fort : Ivry, Vitry, Saint-Denis, Nanterre...

Les indications détaillées pour chacune de ces 25 communes sur l'évolution de la population totale et immigrée, ainsi que sur la couleur politique de la municipalité à l'époque, figurent dans le tableau 1.

Sur la période considérée, 12 de ces communes étaient dirigées par le PCF, 2 par le PS et 11 par la droite.

Pour tester jusqu'au bout l'argumentation du PCF qui s'estime particulièrement visé par la politique de la droite en matière de répartition de l'immigration, nous avons réparti les 25 communes étudiées en deux grandes catégories : celles dirigées par le PCF et les autres (majorité et Parti Socialiste).

## Que constate-t-on ?

Si l'on prend les chiffres globaux pour ces deux catégories de communes, que constate-t-on ?

1) Tout d'abord que contrairement à ce que dit le PCF, le nombre d'immigrés s'accroît à peu près au même rythme dans les municipalités tenues par lui et dans les autres municipalités. Sur la période considérée, la population immigrée dans les communes PCF passe de 111 817 à 155 209 personnes, soit une augmentation de 38,8 %, tandis qu'elle passe de 60 924 à 84 654 dans les autres communes, soit une augmentation de 38,9 %.

2) Durant cette période, qui a été généralement, pour tout le pays une période de forte immigration, le pourcentage de la population étrangère s'accroît fortement dans toutes les catégories de communes.

Dans les municipalités PCF, le pourcentage d'immigrés par rapport à la population totale passe de 12,6 % à 16,7 % (soit une augmentation de 32,5 %). Dans les autres municipalités, il passe de 7,3 % à 10,5 %, (soit une augmentation de 43,8 %).

3) Contrairement à ce que prétend le PCF, l'écart quant à la proportion d'étrangers entre les communes administrées par lui et les autres municipalités a plutôt tendu à se réduire qu'à s'accroître.

En effet, en 1968, le taux d'immigrés est de 1,72 fois plus fort (12,6 % contre 7,3 %) dans les municipalités PCF que dans les autres.

Mais en 1975, ce rapport descend à 1,59 (16,7 % contre 10,5 %).

Autrement dit, à population égale, il y avait 1,72 fois plus d'immigrés dans les municipalités PCF que dans les autres en 1968, mais seulement 1,59 fois plus en 1975.

## Population totale et population immigrée par communes

| *Tableau 1* | Population immigrée | | Population totale | | % population immigrée | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1968 | 1975 | 1968 | 1975 | 1968 | 1975 |
| VAL-DE-MARNE | | | | | | |
| PC Champigny | 7 988 | 68 388 | 12 355 | 79 405 | 11,7 | 15,6 |
| PC Ivry/s/Seine | 6 700 | 60 372 | 8 810 | 62 145 | 11,1 | 14,2 |
| Maj. Maisons Alfort | 2 192 | 53 344 | 3 395 | 53 795 | 4,1 | 6,3 |
| Maj. Saint-Maur | 5 172 | 76 264 | 8 460 | 80 895 | 6,8 | 10,5 |
| PC Villejuif | 4 636 | 51 688 | 6 160 | 55 715 | 9,0 | 11,1 |
| PC Vitry | 8 164 | 77 844 | 12 130 | 87 385 | 10,5 | 13,9 |
| SEINE-SAINT-DENIS | | | | | | |
| PC Aubervilliers | 13 504 | 74 120 | 17 700 | 72 132 | 18,2 | 24,5 |
| PC Aulnay/s/Bois | 5 144 | 62 276 | 11 805 | 78 955 | 8,3 | 14,9 |
| PS Bondy | 3 880 | 51 376 | 4 855 | 48 420 | 7,6 | 10,0 |
| PC Drancy | 6 436 | 68 956 | 8 255 | 64 105 | 9,3 | 12,9 |
| PC Montreuil | 9 348 | 96 560 | 13 935 | 96 175 | 9,7 | 14,5 |
| PC Saint-Denis | 19 305 | 98 372 | 24 280 | 95 890 | 19,6 | 25,3 |
| HAUTS-DE-SEINE | | | | | | |
| Maj. Antony* | 3 248 | 56 280 | 4 815 | 57 445 | 5,8 | 8,4 |
| Maj. Asnières | 4 760 | 81 204 | 7 850 | 75 075 | 5,9 | 10.5 |
| Maj. Boulogne Billancourt | 9 644 | 108 812 | 12 855 | 104 055 | 8,9 | 12,4 |
| Maj. Clamart | 3 336 | 55 368 | 4 545 | 53 125 | 6,0 | 8,6 |
| PS Clichy | 4 896 | 52 272 | 7 550 | 47 460 | 9,4 | 15,9 |
| PC Colombes | 5 668 | 81 256 | 9 345 | 83 725 | 7,0 | 11,2 |
| Maj. Courbevoie | 3 480 | 57 856 | 5 100 | 55 040 | 6,0 | 9,3 |
| Maj. Issy-les-Moulinaux | 4 764 | 51 496 | 6 250 | 47 150 | 9,3 | 13,3 |
| PC Levallois-Perret | 5 108 | 58 324 | 7 860 | 53 115 | 8,8 | 14,8 |
| Maj. Meudon | 4 012 | 51 284 | 5 260 | 52 695 | 7,8 | 10,0 |
| PC Nanterre | 19 816 | 87 996 | 22 570 | 95 295 | 22,5 | 23,7 |
| Maj. Neuilly | 7 508 | 70 912 | 8 340 | 65 950 | 10,6 | 12,6 |
| Maj. Rueil Malmaison | 4 032 | 60 708 | 5 370 | 63 120 | 6,6 | 8,5 |
| TOTAL 25 communes | | | | | | |
| Communes PCF | 111 817 | 155 205 | 886 152 | 924 042 | 12,6 | 16,7 |
| Communes Autres | 60 924 | 84 645 | 827 176 | 804 225 | 7,3 | 10,5 |

**Antony est passé de la droite au PC aux élections municipales de 1977.*

## Taux d'immigrés et taux d'ouvriers

Peut-être faut-il lier ce phénomène à la transformation sociologique qui affecte certaines communes de la proche banlieue auparavant très ouvrière et qui ont vu progressivement l'installation de nouveaux quartiers et de nouveaux ensembles plutôt réservés aux employés, aux cadres et à la petite bourgeoisie.

Mais dira-t-on, 1,59 fois plus d'immigrés dans les municipalités PCF que dans les autres, ce nombre, même s'il a décru, ne suffit-il pas à montrer qu'il y a bien une politique discriminatoire de la droite en matière de répartition des immigrés, politique discriminatoire jouant notamment au détriment du PCF.

Or, par rapport à cela, ce que montrent les résultats du recensement de 1975, c'est qu'il y a une parfaite corrélation, tout au moins pour nos 25 communes étudiées, entre le taux de présence immigrée et le taux de présence ouvrière.

Si l'on calcule en effet le pourcentage moyen d'ouvriers dans les deux catégories de communes (voir tableau 2), on constate qu'il est 1,53 fois plus élevé (41,75 % contre 27, 25 %) dans les communes PCF que dans les autres, c'est-à-dire à très peu de choses près le même rapport que nous avons établi pour la présence immigrée.

Ce qui nous amène à la conclusion suivante : les communes dirigées par le PCF, tout au moins celles étudiées ici, ne comprennent pas relativement plus d'immigrés que d'ouvriers — ou encore : malgré les affirmations du PCF, la répartition de la population immigrée selon les communes ne fait que suivre, assez fidèlement, la répartition de la population ouvrière.

Alors, si on commence à mettre dehors les immigrés parce qu'ils sont trop nombreux...

*(1) Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Yvelines, Essonne.*

*(2) Au moment du recensement de 1968.*

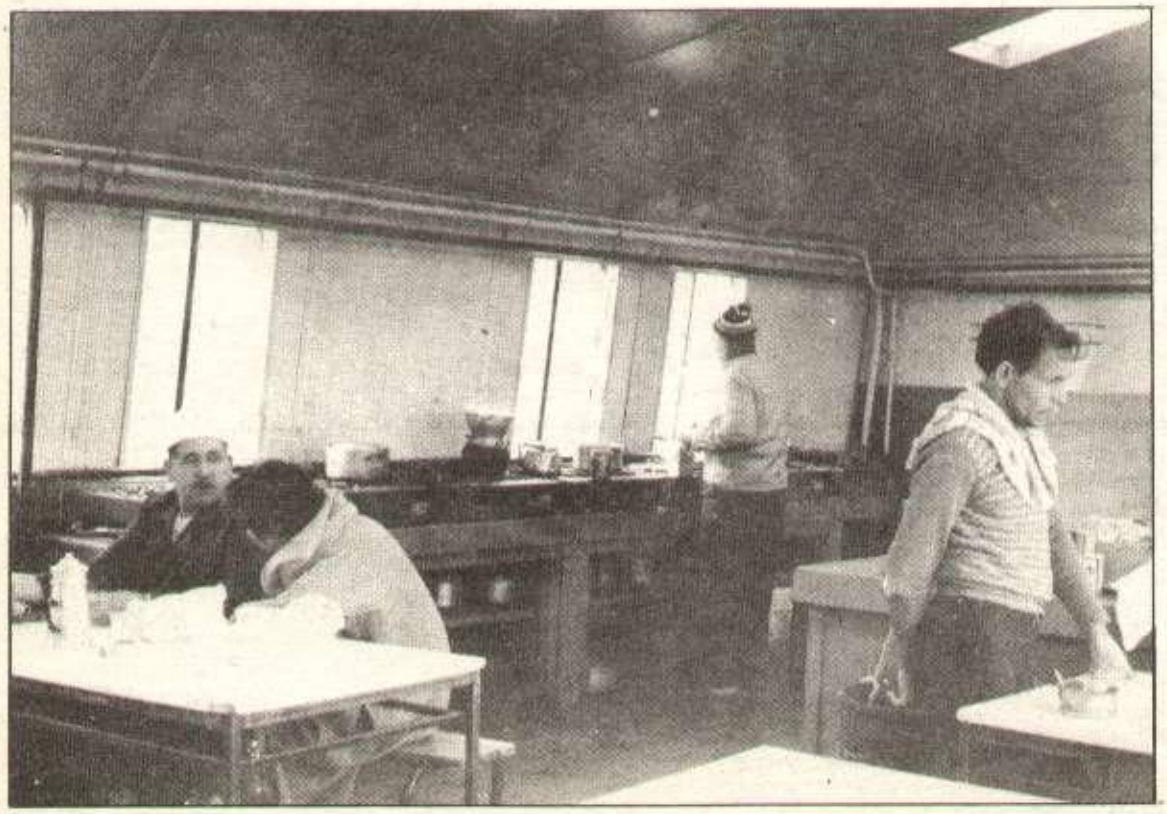

# VERS UNE «COOPERATIVE MANUFRANCE» ?

**De notre correspondant à Saint-Etienne**

**Alors que le 31 décembre 1980, expirait le délai d'application de l'arrêté d'expulsion à l'encontre des travailleurs occupant Manufrance, les cadres et techniciens CGT tentaient d'enrayer cet engrenage répressif, en lançant le projet d'une *«coopérative ouvrière»*. Depuis, une course semble ouverte entre le PDG de l'ancienne société Manufrance, Bernard Tapie et les coopérateurs occupant les locaux du cours Fauriel. Au chassé croisé juridique sur la légitimité des démarches de chacune des parties s'ajoute bon nombre d'incertitudes sur le projet coopératif ; en arrière plan, la menace d'évacuation continue de peser et de solliciter la solidarité syndicale. 1981 verra-t-il enfin démarrer Manufrance ?**

A la veille des fêtes de Noël, sur requête de Tapie et des syndics, le tribunal des référés introduisait une demande d'évacuation des locaux occupés de Manufrance avant le 31 décembre 1980, sous menace de recourir, sinon, à la force. Réduits aux actions symboliques, (investissement de la mairie de Chanonat, banderole déployée sur une église parisienne ...), les occupants avaient du mal jusque là à dépasser le cercle encore restreint de l'immédiate solidarité syndicale. Certes, les militants stéphanois CGT et CFDT étaient prêts — et le sont toujours — à répondre à toute provocation policière, à défendre leurs camarades de Manufrance. Mais il est indéniable qu'au-delà de la frange militante traditionnelle, on enregistre une relative usure du capital de confiance et de mobilisation de Manufrance. C'est d'ailleurs ce que reconnaissait pour la première fois, l'UD CGT de la Loire lors d'une assemblée de délégués, tenue dans les locaux du cours Fauriel le 6 janvier dernier.

## Une proposition qui tombe à point nommé...

C'est dans ce contexte que *«pour sauver Manufrance et mettre le gouvernement au pied du mur»*, le syndicat UGICT CGT saisissait au bond les nouvelles dispositions légales du 23 décembre 1980 (sur l'encouragement à la création d'entreprises par les travailleurs privés d'emploi). Le 30 décembre 1980, veille du jour d'expiration du délai avant l'expulsion, les cadres et techniciens de Manufrance annonçaient solennelement la création d'une *«société coopérative ouvrière de production et de difffusion»* en présence de secrétaires fédéraux CGT de l'UGICT et du Commerce. C'est Jean Michaud, secrétaire de la section UGICT Manufrance qui devait présenter le projet et les membres du conseil de surveillance de la SCOPD (1), présidée par Pierre Giraud (chef du personnel, ancien secrétaire de la CGT Manufrance en 1967). Initialement, la coopérative a été présentée comme une Société Anonyme avec un président, un conseil de six membres, un capital social de départ de 10 000 F formé par vingt associés (rassemblés par l'UGICT CGT). Cette société peut, dès lors, prétendre à une aide des ASSEDIC à la hauteur de l'investissement par les licenciés Manufrance de leurs fonds propres (constitués par le versement des indemnités diverses de licenciement). En outre ayant la personnalité juridique, cette SCOPD a fait immédiatement opposition aux jugements du tribunal tant sur les contrats de location-gérance avancés par Bernard Tapie que sur l'arrêté d'expulsion (2). Dans le même temps ont été engagées des démarches visant à élargir l'assise coopérativiste, une fois déposés légalement les statuts, et à affiner les propositions industrielles et financières.

D'emblée la confédération CGT et René Le Guen, secrétaire national de l'UGICT CGT ont apporté leur soutien à cette initiative *«pour la sauvegarde de l'outil de travail»* et *«pour obliger le président de la République à débloquer les 150 millions de francs promis pour Manufrance»*.

## Des réactions contrastées !

Dès les premiers instants, l'ambiguïté de la solution coopérative se trouvait ainsi mise en lumière : à la fois solution industrielle et financière, considérée en tant que telle, et moyen de lutte ! Solution de nature à permettre une relance de la production et des ventes de Manufrance ? la SCOPD est effectivement envisagée de la sorte par l'UGICT dont le responsable national, René Le Guen qui a indiqué que *«cette proposition n'est pas seulement une riposte à la demande d'évacuation des locaux»*, c'est *«apporter la preuve qu'à Manufrance, pour sauver l'emploi, il faut lutter mais aussi gérer»* et que les cadres et techniciens CGT sont *«prêts à assurer la direction de Manufrance et à garantir un montage financier nouveau»*.

Par contre, les militants CGT ouvriers et l'Union Départementale insistent visiblement beaucoup plus, eux sur la SCOPD comme moyen de lutte. D'ailleurs, la confédération et Henri Krasucki ont été amenés à préciser, de leur côté, que les coopératives *«ne sauraient constituer une solution effective à la casse du potentiel industriel national»* et qu'il s'agissait de *«se garder de toute illusion»*. Il est vrai que pour la CGT, la méthode est plutôt neuve. On dit même ici que l'UGICT a agi un peu en franc-tireur, au moins au début.

Pour sa part, la CFDT a rappelé nettement : *«Les SCOPD n'ont rien à voir avec l'autogestion»* et que *«dans la plupart des cas les dirigeants de coopérative ouvrière sont amenés à se comporter de la même façon que les patrons des autres entreprises ; ils sont pris dans la logique capitaliste.»* Les difficultés de l'AOIP, entreprise démantelée en novembre 1979 ou de Manuest auparavant, sont là pour en témoigner abondamment. Aussi, est-ce essentiellement comme *«une intéressante idée tactique»* et *«un outil de lutte pour sauvegarder l'emploi»* que la CFDT Manufrance a salué l'ini-

→

tiative des cadres CGT. Elle a d'ailleurs exprimé un certain nombre d'interrogations sur le sens et la réelle portée du projet de la SCOPD.

### Un projet tactique ?

Le premier problème et non des moindres, c'est bien la façon dont l'ensemble des travailleurs de Manufrance sont effectivemnt concernés par le projet et associés à celui-ci.

Plusieurs assemblées de travailleurs ont bien posé le problème de la participation financière des nouveaux coopérateurs (aujourd'hui plus de six cent licenciés Manufrance se sont inscrits). Mais le Conseil de surveillance et les administrateurs proposés, ainsi que la conduite même du projet, demeurent l'affaire de la seule UGICT. La demande a été faite de commissions de travail destinées à préciser démocratiquement le projet et y associer les autres forces syndicales, à ne pas laisser aux seuls cadres le soin de définir l'avenir de la coopérative. Mais c'est loin d'être en œuvre véritablement !

Une interrogation subsiste aussi, assez pressante : la proposition de l'UGICT a-t-elle un horizon plus vaste et plus sûr que *«tenir jusqu'aux présidentielles»* ?

C'est pourquoi le conseil de la SCOPD Manufrance n'a pas à préciser seulement ses propositions face au Tribunal de commerce (à qui il réclame la location-gérance de l'actuel Manufrance, tandis que B. Tapie leur reproche une *«utilisation abusive du sigle M.F.»*) mais aussi par rapport aux travailleurs eux-mêmes à qui il proposait de s'engager personnellement, financièrement sur leurs indemnités de licenciement. Un millier de travailleurs sur 1860 sont sollicités pour participer à la SCOPD, celle-ci s'engageant à embaucher chaque travailleur associé *«à sa qualification»* et *«selon une convention qui garantisse tous les avantages sociaux acquis dans le cadre de la Société Nouvelle Manufrance»*.

Mais déjà, de nombreuses questions seraient à éclaircir sur un tel cadrage qui, de toute façon, est à considérer avec les mêmes exigences et la même rigueur que toute autre proposition de reprise industrielle. Qui sera effectivement repris ? Y aura-t-il un plan de réembauchage à terme des 800 «restants» ?

Quelle viabilité du montage financier envisager ? (voir encadré).

Quelle garantie de démocratie dans ce processus ?

Tout cela est à préciser à l'étape actuelle de la lutte, alors que les menaces contre les occupants de Manufrance sont loin d'être toutes écartées. ■

*(1) Société coopérative ouvrière de production et de diffusion.*

*(2) Le tribunal doit statuer à nouveau contradictoirement sur l'évacuation des locaux et l'opposition déposée par la SCOPD d'ici le 23 janvier 1981*

### Le financement espéré pour la SCOPD Manufrance

Pour la Société coopérative ouvrière de production et de diffusion Manufrance, l'UGICT a envisagé déjà un certain montage financier dont les éléments seraient les suivants : 45 millions de francs d'indemnités investis par les travailleurs associés, 45 millions de francs d'aide de la caisse de compensation des ASSEDIC, 40 millions d'aide demandés aux collectivités locales de la Loire (départements, municipalités), 24 millions de subventions du fonds d'adaptation industriel, un prêt du fonds de développement économique et social de 50 millions et enfin 126 millions de francs réclamés à nouveau à l'Etat (sur les 150 promis par Monory en juillet 1980). En outre un prêt bancaire de 100 millions de francs serait demandé pour le rachat des actifs Manufrance à l'ancienne société ainsi que pour les stocks. C'est donc plus de 400 millions de fonds que les coopérateurs espèrent réunir, mais dont plusieurs versements sont parfaitement aléatoires et l'objet de conflits à venir.

# GREVE AU SERNAM : L'UNITE SYNDICALE PAIE

**Les 16 et 17 décembre dernier, une grève se déroulait avec occupation des locaux à la SERNAM-Batignolles. L'octroi des revendications sur le roulement, la formation et un effectif de réserve promis par la direction devait être discuté dans une réunion paritaire le 7 janvier. Qu'a-t-il été obtenu en fin de compte par les grévistes ?**

SERNAM Batignolles, service travaillant pour la SNCF qui occupe 300 salariés. Deux filières qui ne se connaissent pas : une filière bureau, et une halles (quais). Les conditions de travail des quais (déplacement de lourds colis, travail à la température extérieure (!)) créent une division entre les deux filières, un fossé. Pourtant quelque soit le travail, le point commun c'est qu'il est toujours parcellisé et répétitif : décharger des colis tous les jours pendant huit heures ou marquer des numéros de commande sur un registre c'est également inintéressant et bêtifiant.

Sur les quais, en plus, les équipes roulent avec des horaires de plus en plus dur : travail la nuit, les samedis ; la direction par petites doses était arrivée à imposer un roulement sur 11 semaines avec 9 samedis travaillés et une semaine de nuit travaillée sur deux. Quant aux travailleurs manquants, quelle que soit la raison (maladie, formation, congé syndical) jamais de remplacement ; c'est donc les copains qui font le travail de l'absent.

Alors, c'est contre tout ça que la grève a éclaté : 91 personnes ont débrayé pendant deux jours, ont occupé les locaux, soit 85 % du service des messageries. Malgré les intimidations de la direction (demandes d'explication signifiées par huissier pour occupation des locaux) la grève a tenu ; la satisfaction des revendications d'abord promise verbalement le 17 décembre est entérinée par écrit le 7 janvier soit :

— Le roulement : un samedi sur deux travaillé ; une semaine de nuit par mois maximum.

— La formation : mise en place d'un plan-formation ; nomination d'un agent de formation

— La réserve : principe d'une réserve d'effectifs retenu.

La réussite de cette grève est d'autant plus appréciable que ces revendications accordées à Batignolles n'avaient jamais été obtenues nationalement.

## Interview d'un syndicaliste CFDT

**De quand date la dernière grève ?**

Des grèves de 24 h correspondant à des journées nationales d'action — inefficaces — il y en a eu ; mais comme ça sur nos propres revendications, il n'y en a pas eu à Batignolles depuis 1968.

**▸ Quels sont les aspects positifs de cette grève ?**

Il y en a beaucoup. D'abord ce sont les agents qui ont élaboré leurs revendications et ils ont eux-mêmes pris en charge l'organisation de la grève : les piquets, la forme d'organisation... Les décisions étaient prises à l'Assemblée Générale toutes à l'unanimité. Il faut souligner l'entente fraternelle entre les bureaux et les quais ; les halles ont occupé les locaux des bureaux et ceux-ci ont arrêté le travail sur les revendications du roulement concernant les quais. La majorité des effectifs est composée, ici, de jeunes. Ce sont eux, avant tout, qui ont débrayé. C'est intéressant parce qu'on dit souvent que les jeunes ne sont pas politisés, qu'ils ne bougent pas. Or, cette grève montre que quand les jeunes commencent à travailler, ils sont conscients et ne se laissent pas faire.

**▸ Quels sont les rapports CGT-CFDT au niveau du centre ?**

L'unité syndicale : c'est l'aspect le plus positif de cette action. D'ailleurs, c'est une des conditions de la réussite de la grève. C'est le résultat d'une politique unitaire engagée depuis un an. Depuis la grève, quand notre section CFDT propose quelque chose les camarades de la CGT nous écoutent et répondent aux propositions qu'on leur avance.

**▸ Quelles sont les suites de la grève ?**

La direction avait déposé 71 demandes d'explication sur l'occupation des locaux pour essayer de nous faire peur ; la réponse est partie le 16 janvier : *«Collectivement nous contestons»*, sans rien dire de plus, nous refusons donc tous de donner des explications. L'esprit de solidarité continue !

Après l'accord de Tripoli

# L'ELYSÉE PREPARE-T-IL UN NOUVEAU CONFLIT ?

**Une importante partie diplomatique s'est jouée à la suite de l'annonce de l'accord de fusion entre la Libye et la Tchad : le gouvernement français a renforcé son dispositif militaire en Afrique, et propose de le mettre à la disposition des Etats africains ; par ailleurs, les pays africains réunis à Lomé, sous l'égide de l'OUA, dénonçaient l'intervention libyenne tout en récusant toute intervention extérieure.**

**Par Grégoire CARRAT**

De relativement mesurée à la suite de l'entrée des troupes libyennes à N'Djamena, l'attitude du gouvernement français s'est brutalement durcie à la suite de l'annonce de l'accord tchado-libyen. Le ministre de l'Industrie demandait à Elf-Aquitaine de suspendre l'application de l'accord passé avec la Libye en décembre, et surtout le président donnait la plus grande publicité aux conclusions d'une réunion de travail et de réflexion tenue à l'Elysée. Elles prévoient d'une part le renforcement des forces françaises en Afrique, d'autre part l'accroissement des missions militaires françaises dans les pays qui le souhaiteraient. Enfin le communiqué du Quai d'Orsay affirmait : *«La France est aux côtés du peuple tchadien quand il s'agit de ses droits et aux côtés de l'Afrique quand il s'agit de sa sécurité»*. Le ministre des Affaires étrangères devait encore le préciser à l'issue d'une réunion des ambassadeurs convoquée à Abidjan : *«La solidarité de la France ne fera pas défaut à nos amis africains dès lors qu'ils y feraient appel. C'est pour nous une politique. Nous en avons les moyens et nous en avons la volonté»*.

## Un coup dur pour la présence française en Afrique

L'éventualité d'une intervention militaire a bien été envisagée. En témoignent en particulier la rapidité avec laquelle ont été doublées les forces de la base de Bouar en Centrafrique et la mise en alerte des forces de Méditerranée. L'occasion en paraissait être la nette réprobation face à l'initiative libyenne, notamment marquée par la fermeture de l'ambassade de Libye au Niger et celle du Nigéria. L'enjeu en était tout à la fois la présence française au Tchad et son influence en Afrique.

En ce qui concerne le Tchad, le projet de fusion avec la Libye constituait un échec à double titre. D'une part, Goukouni a déclaré que jamais plus il n'autoriserait les troupes françaises à s'installer dans le pays. Plus concrètement, la Libye doit *«reconstruire l'armée nationale et les forces de sécurité tchadiennes»*, mission traditionnellement dévolue à la France et l'un des fondements de son influence prépondérante. D'autre part, le projet de fusion, étendant l'influence libyenne sur la totalité du Tchad, annule les espoirs entretenus d'une sorte de modus vivendi selon lequel la France garderait une forte présence au sud, où elle a, depuis plusieurs mois, étoffé ses bureaux et tissé des liens avec le lieutenant Kamougué.

## Forces d'intervention et sécurité africaine

En ce qui concerne l'Afrique, le gouvernement français a vu s'effondrer l'un de ses points d'appui sans avoir la possibilité de réagir, ce qui a, du même coup, limité la crédibilité de la force d'intervention française, et, par voie de conséquence, réduit considérablement, dans ses fondements, la prétention constamment affichée depuis 1977 d'être le pivot de la sécurité africaine. Nombre de pays étaient réticents ou y étaient carrément hostiles, comme cela est le cas du Nigéria. La rapidité d'exécution des décisions prises au lendemain de l'annonce de fusion, entre le Tchad et la Libye, l'ampleur de celles-ci étaient d'abord destinées à marquer la détermination du gouvernement français à assurer la *«sécurité»* de l'Afrique. Du même coup cela indiquait clairement à la Libye que le gouvernement français n'était pas disposé à se laisser ainsi évincer du Tchad, et indiquait aussi aux forces hostiles à la Libye, à l'intérieur même du Tchad, que la France était disposée à les soutenir.

*Des véhicules libyens en action au Tchad*

## Lomé : les offres françaises récusées

Pour leur part, les pays africains réunis à Lomé (Togo), le 14 janvier, ont violemment condamné l'accord de fusion, et décidé d'envoyer, avec l'aide de l'ONU, *«une force africaine venant du Bénin, du Congo, de la Guinée et du Togo qui sera stationnée sur toute l'étendue du territoire tchadien»*. En outre, ils demandent *«à tous les pays membres de l'OUA de refuser aux puissance extra africaines et aux dissidents tchadiens l'usage de leurs territoires comme sanctuaires ou bases pour lancer des attaques armées contre la République du Tchad»*.

Les positions définies par les pays africains rejettent donc implicitement les offres de service françaises et récusent, par avance, toute intervention française, directe ou indirecte, au Tchad. Même Dacko, le président centrafricain déclarait : *«Il n'est pas question d'autoriser les troupes françaises à intervenir au Tchad à partir du territoire centrafricain»*.

## Le pari français sur l'instabilité

Reste que les mesures décidées à Lomé se heurtent à de multiples obstacles. Et d'abord la capacité des pays désignés à mettre en œuvre ces mesures ; bien que l'aide de l'ONU soit sollicitée, elle est loin d'être acquise et, de toute manière, leur efficacité serait difficilement assurée. Ensuite, la Libye n'est pas disposée à s'y soumettre, ce qui pourrait bien signifier que les décisions prises à Lomé resteraient lettre morte. Cela ne pourrait avoir pour conséquence que la *«fusion»* du Tchad avec la Libye soit acquise.

Les problèmes qui ont donné naissance à la guerre du Tchad restent entiers. Les oppositions internes entre le Nord et le Sud, loin d'en être atténuées, pourraient reprendre vigueur. Pour l'heure, Kamougué a déjà affirmé son hostilité à la fusion, en la caractérisant comme *«contre-nature»* ; avant l'accord de Tripoli, Goukouni lui-même avait souhaité le retrait des troupes libyennes ; Hissene Habré est assuré du soutien de l'Egypte et du Soudan, pays dans lequel se sont rendus récemment des émissaires français.

Cet ensemble de facteurs laisse planer la menace d'une reprise à terme des hostilités au Tchad, dans des conditions totalement nouvelles du fait de la présence libyenne . C'est ce que les milieux de l'UDF paraissent espérer en affirmant, sous la plume du rapporteur au budget de la coopération, que *«N'Djamena sera le Moscou de Napoléon-Kadhafi»*. Dès lors le dispositif militaire français renforcé pourrait jouer à plein comme soutien logistique et moyen de dissuasion contre Kadhafi, pour permettre au gouvernement français de reprendre pied au Tchad.

*La conférence de Lomé, sous l'égide de l'OUA, a condamné l'intervention libyenne*

# EL SALVADOR : L'OFFENSIVE MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE

**Cet article risque fort de se trouver dépassé par l'actualité : chaque jour, en effet, nous permet d'entrevoir (les informations sont difficiles) les progrès de l'offensive militaire du Front Farabundo Marti. Après 4 jours d'insurrection, 15 villes, dont 4 chefs-lieux de département, semble-t-il, étaient aux mains des insurgés — casernes et généraux se retournent contre le régime, comme le capitaine Francisco Mena, l'un des artisans du coup d'Etat de 1979 contre Romero, le précédent président. De violents affrontements ont opposé, dans San Salvador même les combattants du Front aux forces armées. Le 13 janvier, l'ordre de grève générale paralysait la capitale. Le 14 janvier, le Front Démocratique Révolutionnaire a envoyé des représentants chargés de mener une vaste offensive diplomatique entamée déjà depuis plusieurs mois. Le représentant en France du Font Démocratique Révolutionnaire a bien voulu nous accorder une interview.**

**Propos recueillis par Jean-Louis BRUNET**

▸ **Le journal *Le Monde* affirme que l'ordre de grève générale que vous avez lancé a été peu suivi ?**

*Le Monde* est prisonnier d'une conception euro-centriste de la grève générale. Il n'a pas compris qu'il s'agissait d'une grève générale progressive qui se développe en parallèle avec l'offensive militaire. Il s'agit d'une grève d'une conception différente de celle qui prévaut en Europe.

Le même journal, ainsi que la presse française, parle de «guerre civile». Je veux dire qu'il ne s'agit pas, pour le peuple salvadorien, d'une guerre civile mais d'une lutte de libération nationale contre une armée oligarchique qui fait la guerre contre le peuple. Il s'agit de la lutte d'un peuple pacifique et laborieux qui s'est doté d'une infrastructure défensive pour se protéger légitimement contre une violence économique, culturelle, politique, contre une violence qui sévit même dans le domaine de la santé. La lutte d'un peuple à qui n'est pas laissée la possibilité d'exercer ses droits politiques, même dans la conception bourgeoise de l'Etat.

La lutte d'un peuple épris de paix et de liberté, un peuple fier qui ne peut jouir de la liberté, contrôlé qu'il est par une armée liée à l'oligarchie.

Je dois ajouter ceci. Nous sommes un pays de 1 000 kilomètres carrés, de trois millions d'habitants, et nous avons 200 000 paysans, 200 000 combattants. Nous n'avons pas besoin de brigades internationales !

▸ **Tu fais allusion aux rumeurs de contingents nicaraguayens ?**

Oui, et j'affirme que ce n'est pas vrai ; cette affirmation ne vise qu'à donner prétexte à une intervention nord-américaine. Nous n'avons besoin que d'une aide morale, militante et financière, nous avons besoin de la solidarité internationale.

Notre lutte, c'est une lutte pour le droit, pour la possibilité de l'auto-détermination pour un peuple adulte !

▸ **Certains secteurs de l'armée abandonnent la dictature et rejoignent même la Résistance ?**

L'armée salvadorienne, ce n'est pas la garde nationale de Somoza. Elle a en son sein une fraction constitutionnaliste. Or, dans la constitution, il y a un article qui dit que *«quand le gouvernement est illégitime, le droit à l'insurrection populaire est un droit inaliénable»*.

▸ **Tu penses que quelqu'un comme le colonel Majano, qui a quitté la junte récemment peut jouer un rôle ?**

L'avenir le dira...

▸ **Une intervention nord-américaine au Salvador est-elle envisageable ?**

C'est une menace, un risque grave pour le Salvador, pour toute l'Amérique centrale. Le conflit s'étendrait sur toute la région qui deviendrait un foyer de tension qui menacerait la paix mondiale. Aussi, je pense qu'avant d'en venir à la dernière extrémité, qui reste très probable, les Etats-Unis renforceront leur aide économique, militaire à la junte, feront jouer la CONDECA*. Mais l'intervention directe, je le repète est très probable.

▸ **Qu'attends-tu de la solidarité en France ?**

Nous avons fait d'énormes efforts de publicité sur la situation au Salvador, nous sommes contraints de faire beaucoup de voyages pour cela. Le peuple de France, la France qui joue en Amérique du Sud un rôle mythique, qui, encore aujourd'hui, représente la culture, culture politique et intellectuelle peut nous apporter une aide morale, militante et financière. Nous avons besoin d'argent. ■

*La lutte d'un peuple épris de liberté. Ici des soldats du Front Farabundo Marti*

**CONDECA : Organisation chapeautée par les Etats-Unis pour la répression des mouvements populaires en Amérique du Sud.*

# Résistance chilienne : LE TEMPS DE LA REFLEXION ET DE L'ACTION

**Nous rappelions dans un précédent article que, loin de s'engager dans une prétendue libéralisation, le régime de Pinochet, non seulement ne cesse de maintenir son pouvoir par la répression, mais dans les textes et dans les faits, récemment, n'a cherché qu'à l'aggraver. C'est qu'il croit bien demeurer au pouvoir jusqu'en 1988 (et jusqu'en 1997, si ses acolytes l'estiment nécessaire) et que le regroupement d'une opposition, naguère divisée, lui laisse craindre des jours difficiles pour son septennat à rallonge.**

**Par Jean-Louis BRUNET**

Si, sous les coups de la répression sanglante qui la frappait, et la frappe encore, divisée par l'estimation de l'échec de l'Unité populaire, l'opposition à Pinochet pratiquait, chacun dans son coin, une politique de francs-tireurs dispersés, entrecoupée de tentatives éphémères de regroupements, le plébiscite de Pinochet aura permis aux différents partis de l'Unité populaire de se retrouver et même de rencontrer une Démocratie-Chrétienne dont le moins que l'on puisse dire est que son attitude fut ambiguë aux lendemains du coup d'Etat.

## Une opposition regroupée...

Faisant fi de leurs divergences passées le MAPU*, le MAPUOC* et la gauche chrétienne publièrent une déclaration commune ; le 27 août, au théâtre Caupolican, à Santiago du Chili, Eduardo Frei, l'ex-président de la Démocratie-Chrétienne dénonçait le plébiscite et ouvrait la porte à un accord avec les partis de l'ex-Unité populaire ; renonçant à la stigmatisation des *«gauchistes du MIR*»*, Corvalan, du Parti communiste chilien, affirmait que *«toutes les formes de résistance contre Pinochet, y compris la lutte armée, devaient être envisagées»*.

L'objectif commun : abattre la dictature, instaurer un Etat démocratique : le rassemblement des démocrates chiliens voyait le jour et réfléchissait.

## ...Qui réfléchit...

Que la «gauche chilienne réfléchisse, il n'est que d'ouvrir les publications pour n'en pas douter : réflexions et bilans y fleurissent. Des titres évocateurs ouvrent les colonnes des périodiques et des organes centraux : *«La crise de la gauche»*, *«Quel socialisme ?»*, *«Rénover la gauche dans l'action commune»*...

La gauche réfléchit sur la situation nouvelle (différente de celle de 1973) créée par la dicature : à la direction du pays, un nouveau bloc formé de deux secteurs clefs, les dirigeants des groupes financiers et les officiers des forces armées. Economiquement, dans le secteur agraire, se développe l'entreprise capitaliste, agro-industrielle, dirigée vers l'exportation et qui renforce encore la montée des secteurs financiers. La structure de classes s'est modifiée ; le chômage, l'exil et la répression ont réduit le prolétariat industriel, l'apparition et le développement d'une économie agro-industrielle a provoqué la paupérisation des petits et moyens propriétaires ruraux.

Une telle recomposition de la société chilienne depuis 1973, constate l'opposition, a fortement entamé la base sociale de la dictature : le secteur du cuivre, les camionneurs (dont la grève, rappelons-le, fut le premier coup porté au gouvernement d'Allende), les organisations de petits et moyens propriétaires qui soutinrent jusqu'alors la junte de Pinocnet, lésés dans leurs intérêts par l'hégémonie financière (comme celle par exemple du bien-nommé groupe des Piranas) se retrouvent aux côtés du consortium des agriculteurs du Sud pour vilipender Pinochet et sa politique.

Au sein des forces armées mêmes, l'unanimité est loin d'être la règle : les forces aériennes, la marine et les carabiniers, laissés sur la touche par Pinochet, nourrissent quelque rancœur contre celui qu'ils contribuèrent à installer au pouvoir. L'Eglise chilienne enfin, désireuse jusqu'alors de conserver sa neutralité, longtemps déchirée sur l'attitude à adopter face aux méthodes répressives du gouvernement, à de rares exceptions près, a toute entière basculé dans la dénonciation et l'opposition.

Mais c'est sans doute l'apparition d'une résistance «spontanée» au sein des masses chiliennes insatisfaites des divisions de ses organisations qui a contribué à la naissance d'une réflexion féconde dans l'opposition et dans la Résistance.

La résistance organisée *«se trouve en effet devant une opposition latente de 70 % des Chiliens à transformer en résistance effective»*. Cette opposition s'est manifestée par des grèves, passant outre les défenses de la dictature ; les mineurs de charbon de Cota, les sidérurgistes de Huachipato et les travailleurs du cuivre de Teniente ont lutté pour obtenir leurs revendications, non seulement économiques mais aussi politiques ; dans les universités, les étudiants ont formulé leurs exigences d'une culture critique, d'une éducation libre hors du marché économique, ont réclamé le respect des droits de l'homme et le retour des exilés. Des groupes de quartiers, de locataires se sont dotés de bulletins réguliers, les familles de détenus se sont regroupées en association... En un mot, *«un potentiel de résistance que l'opposition à la dictature doit prendre en compte et qui pose des questions auxquelles elle se doit de répondre»*.

## ...Et qui agit

Oui, la «Résistance» agit. Certes il faut éplucher la presse pour découvrir que des manifestations d'une grande ampleur se sont déroulées à Santiago et dans tout le pays à l'occasion du plébiscite de septembre, que le Chili connaît une *«nette recrudescence des attentats»* (*Le Monde*), mais on peut être persuadé que les huit années de Pinochet risquent fort d'être agitées... ■

**Le MAPU : mouvement issu d'une scission de la démocratie chilienne en 1969.*
**MAPU Obrero Campesino (ouvrier et paysan) : scission de Mapu en 1973*
**MIR : mouvement de la gauche révolutionnaire.*

---

## Walesa chez Wojtyla

# SOLIDARITÉ SOUS LA COUPE DU VATICAN ?

**La visite de Lech Walesa et de la délégation de Solidarnosc en Italie amène à s'interroger sur les relations entre les nouveaux syndicalistes, la religion et le Vatican.**

**Solidarnosc serait-elle dépendante de la hiérarchie polonaise et du Vatican ? Jean Michalsky donne ici son point de vue.**

Ce qu'il faut avoir en vue, c'est que la Pologne est un pays très majoritairement catholique. Le fait catholique est très intimement lié à l'identification nationale de la Pologne. La religion catholique a très largement porté la culture, la mémoire historique, d'autant plus que les pays limitrophes, URSS et Allemagne connaissaient des religions différentes : orthodoxie ou protestantisme.

C'est assez naturellement que le phénomène se retrouve chez les travailleurs, et dans le mouvement syndical. Les affrontements avec le pouvoir, la «bourgeoisie rouge» comme on le dit très largement en Pologne, ont pu renforcer ce fait catholique. L'Eglise constituant la seule force organisée, c'est à sa périphérie que s'est retrouvée une partie de l'opposition démocratique pour réfléchir et agir.

Pour autant, ce n'est pas l'Eglise catholique qui se trouve à l'initiative du nouveau syndicat, et on ne doit pas l'oublier.

Et si la composante catholique est très importante parmi les responsables, les experts, cela n'implique aucune soumission à l'épiscopat polonais.

## Le jeu propre de la hiérarchie

Déjà les positions exprimées par la hiérarchie catholique pendant la grève de l'été avaient suscité incompréhension et gêne parmi de nombreux intellectuels et syndicalistes catholiques. Fin décembre, la mise en cause du KOR, dans des termes proches de ceux qu'utilise le pouvoir, par le secrétaire de presse de l'épiscopat, l'abbé Orszulik, a entraîné, elle, des réactions plus violentes. Si bien que le cardinal Wyszynski a dû faire promptement marche arrière, au cours d'une rencontre le 4 janvier avec à la fois le syndicat de Varsovie et Adam Michnik. A l'évidence d'ailleurs, le très catholique Walesa avait montré son désaccord en se retrouvant aux côtés des membres du KOR pour créer le comité de défense des prisonniers pour délits d'opinion.

## Les raisons d'une visite

La hiérarchie est amenée à jouer son propre jeu et l'équilibre qu'elle doit réaliser n'est pas simple ; car elle n'est plus la seule force organisée. Tentée de se rapprocher du pouvoir pour conserver la situation acquise, elle doit tenir compte des sensibilités différentes qui s'expriment parmi les catholiques.

Pour autant, la foi religieuse de la part des syndicalistes n'est pas sans influence, et la présence de Carol Wojtyla, pape polonais n'est pas anodine.

Outre qu'elle flatte le sentiment national, elle est ressentie comme pouvant apporter une certaine protection au mouvement actuel. Protection non pas d'ordre surnaturel, mais morale et politique. En particulier face aux tentations des «pays frères» d'intervenir.

Ce serait une erreur de mettre les déclarations niant la danger d'intervention soviétique — par exemple, jeudi sur TF1 avec Walesa — sur le compte de la naïveté. Il s'agit plutôt tout à la fois de prudence dans les propos et d'un refus du chantage à l'intervention mené en Pologne par le pouvoir lui-même pour intimider et tenter de faire taire les aspirations populaires.

Pour autant, on l'a vu au début décembre lorsque la tension était plus forte, la pression et le danger sont constamment pris en compte.

Sans doute cela explique-t-il, pour une large part, sinon la visite à Rome elle-même, tout au moins la place qu'y a prise la rencontre au Vatican de Walesa et Wojtyla.

**Jean MICHALSKI**

### La place de l'Eglise polonaise

**(Chiffres de 1979)**

- 37 700 000 habitants
- Catholiques :
90 % des Polonais se disant croyants
70 % sont pratiquants
- Protestants : 110 000
- Orthodoxes : 460 000
- Juifs : 10 000
(3 300 000 avant la guerre)
- 7 à 8 % des Polonais se disent athées
- Clergé :
71 évêques
19 875 prêtres
25 000 religieuses

# QUE VA FAIRE REAGAN ?

**Ronald Reagan est entré en fonction le 20 janvier, alors que les Etats-Unis traversent une des plus graves crises de leur histoire. Et cette crise a favorisé son élection : les recettes «miracles» de Reagan ont convaincu le public et la presse.**

**On leur annonçait qu'on pourrait augmenter le budget de la défense de dix pour cent par an, réduire les impôts de dix pour cent par an pendant trois ans, éliminer le déficit budgétaire, et donc la cause principale de l'inflation, tout ceci sans réduire les dépenses sociales essentielles. On chasserait seulement le Gaspi.**

**La réaction de la presse a été particulièrement étonnante. Il n'y jamais eu de vrais débats politiques de fond. L'élection a joué autour des mots-clés *«plus capable», «plus aimable», «valeurs traditionnelles», «simple»*, etc. Le public, peu informé, et très déçu de la politique de Carter, a avalé la pilule. La recette est simple, c'est la «Mac Donald's Hamburger» politique : mangez-le vite sans trop penser avec quoi il est fabriqué.**

## Les résultats de l'élection

Reagan : près de 44 millions de voix, 50,8 %
Carter : 35,5 millions de voix, 41 %
Votants : 54 % des inscrits sur les listes électorales, le taux le plus bas depuis 1948.

Reagan a donc été élu par 26 % des électeurs inscrits. Il faut ajouter qu'il y a plusieurs millions de personnes, surtout pauvres, qui n'étaient pas inscrites sur les listes électorales.

Un sondage a révélé que :
Les syndiqués (et leurs proches) ont voté :
Carter : 47 % — Reagan : 44 %
Les «cols bleus» (syndiqués ou non) ont voté :
Carter : 46 % — Reagan : 47 %

## Les militants de gauche se réveillent

Jusqu'à l'élection de Reagan, beaucoup de militants des organisations progressistes avaient décidé de s'abstenir de toute vie politique. Déçus par Carter, ils disaient que personne, même Reagan ne pourrait être pire que Carter. Mais depuis l'élection de Reagan et ses discours contre les programmes d'aide sociale, pour l'intégration des écoles, contre même la maigre politique de Carter pour les droits de l'homme, ces mêmes militants commencent à réagir.

Le NAACP (Association nationale pour le progrès de la population de couleur), l'une des plus anciennes organisations noires, a récemment reçu la plus forte vague d'adhésions depuis les années 60.

*L'American Civil Liberties Union*, vieille organisation qui défend les droits constitutionnels, et surtout le premier amendement de la constitution(liberté d'expression), a également reçu de nombreux nouveaux membres. Leurs arguments sont à peu près les mêmes : *«Je m'étais fait à l'idée que les droits civiques étaient une fois pour toutes passés dans les mœurs : mais la victoire de la majorité morale m'a prouvé le contraire.»*

Même phénomène dans les organisations féministes, telles le *National Organisation for Women*, qui craint l'abolition du droit à l'avortement, et un recul sur le principe de l'égalité des droits pour la femme. L'amendement constitutionnel allant dans ce sens a aujourd'hui peu de chance d'être ratifié par les trois quarts des Etats, étape préalable à son entrée en vigueur.

Les propositions de la droite, qui ont aujourd'hui le vent en poupe, ont de quoi faire peur à tout progressiste : l'abolition d'une partie de la législation sur les droits civiques, le retour à la peine de mort, l'institutionalisation de la prière dans les écoles publiques, la censure (les plaintes déposées contre certains ouvrages se trouvant dans les bibliothèques ont quintuplé depuis l'élection de Reagan).

**Par Bob BRYANT**

MAINTENANT, on est à l'heure de la vérité. Et bien évidemment, on n'entend plus parler des réductions d'impôts, en tout cas pas avant 1982, et plutôt au bénéfice des entreprises, afin qu'elles puissent investir. Le salarié, quant à lui, n'est plus électeur pour deux ans... Le déficit budgétaire ? Il restera : on ne peut pas faire des miracles...

### Un retour au libéralisme classique

Aujourd'hui, au début de son mandat de quatre ans, le vieux Ronald Reagan, appuyé par l'extrême-droite s'est retiré de la scène, pour laisser la place au Président Reagan, qui s'appuie sur la classe politique du Parti Républicain. Mais le monde a bien changé, depuis le retrait forcé de nixon en 1975. L'agression soviétique se développe de par le monde, et la crise économique est la plus profonde et la plus durable qu'ait connue le monde capitaliste.

Lors de la grande crise des années trente, le président Franklin D. Roosevelt avait mis en marche le New Deal, inspiré des théories économiques de Keynes : augmenter les dépenses sociales afin de baisser le taux de chômage (qui était alors de plus de 20 %), et réduire la misère, cause des bouleversements révolutionnaires. En 1981, on fait appel à un homme qui rejette explicitement cette solution, et qui a mené sa campagne précisément contre le «Big Government» (1). Il serait plutôt pour un retour au libéralisme classique, — dont le chef de file est aujourd'hui Milton Friedman — qui laisserait l'offre et la demande régler les problèmes. Si par exemple il y a trop de chômeurs (demandeurs d'emploi), on réduit les salaires (on baisse l'offre).

### Les hommes de Reagan

Mais comment va-t-il s'y prendre précisément ? Reagan est en fait un homme simple, simpliste, et en cela, le vrai Reagan était celui de la campagne présidentielle. Quoi qu'il en pense personnellement — que ce soit sur la question de Taiwan, ou des indemnités de chômage — il est là pour gérer les affaires du capitalisme américain. Ce dont il est bien capable. C'est pourquoi l'équipe qu'il a rassemblée, son cabinet, va avoir une importance capitale dans son gouvernement. Le temps des présidents «impériaux», qui s'arrogeaient de plus en plus de pouvoir personnel est peut-être révolu.

Mais qui sont donc ces hommes dont Reagan s'est entouré ? On a déjà beaucoup parlé de Haig et Allen. Les plus importants pour les questions économiques sont peut-être Donald Regan (Trésorerie) et Stockman (budget). Donald Regan a été choisi pour son réalisme. Il est favorable à une réduction des impôts, mais à condition qu'on réduise les dépenses, sans cela le déficit augmenterait encore plus le taux d'inflation. Directeur d'un des plus grands cabinets de courtiers du monde, Regan est intimement lié au monde du capital financier. Sa nomination a immédiatement fait remonter les bourses américaines.

Pour réduire les dépenses, il ferait geler les embauches dans l'administration du gouvernement fédéral. A l'instar de Milton Friedman, il est hostile à toute entrave au marché libre, il est donc hostile au protectionnisme. Il est par contre favorable à une libération des prix du pétrole, ce qui aurait comme conséquence de doubler les prix qu'il s'agisse de l'essence, ou du fuel domestique. Les compagnies pétrolières, avec leur taux d'augmentation du profit de 100 à 400 % l'année dernière, ont semble-t-il besoin d'un peu d'argent de poche pour financer la prospection aux Etats-Unis mêmes...

Le point commun à toutes ces mesures est une aide accrue aux entreprises, toujours au nom du libre marché, bien sûr. Il proposera par ailleurs des mesures pour encourager l'investissement plus rapide dans les biens d'équipement.

Son confrère, à l'office of the Management of the Budget, (OMB), David Stockman, a 34 ans. Député, il est connu pour ses positions extrêmes : il a notamment émis l'idée qu'on pourrait réduire les impôts de 30 %, et rapidement récupérer les revenus équivalents par l'augmentation de l'activité économique (consommation réduite, épargne accrue, par exemple). Reste à savoir si cette idée simpliste va être mise en pratique. Stockman admet déjà qu'on ne peut pas éliminer le déficit pour cette année. Cette position lui a par ailleurs valu de sévères critiques de l'extrême-droite.

### Une Chambre républicaine pour Reagan ?

La réussite de Reagan dépendra beaucoup de ses rapports avec le Congrès. Alors que le Sénat a une majorité républicaine pour la première fois depuis 25 ans, la Chambre reste démocrate. Mais cette majorité démocrate est fragile, car le parti démocrate a été historiquement divisé : les nordistes plus «libéraux», les «sudistes» plus conservateurs. Et ces sudistes sont idéologiquement proches de Reagan (tous les Etats du Sud ont voté pour Reagan, sauf la Georgie). Est-ce qu'ils peuvent créer une alliance de ce fait avec les républicains ? C'est ce qu'espèrent les fondateurs d'un nouveau groupe parlementaire, *«the Democratic Forum»*, qui voudrait rassembler les 35 démocrates les plus conservateurs. Si les républicains peuvent arracher 26 votes démocrates, ils auront une majorité.

### Une étrange conspiration du silence

Le gouvernement Reagan va être jugé essentiellement sur sa capacité à réduire l'inflation. La question difficile pour lui va être le rapport entre réduction des impôts et dépenses budgétaires. Mais il y a beaucoup de questions «simples» avec des solutions non contestées : *Newsweek* notait récemment que *«même les libéraux les plus acharnés sont convaincus que Washington doit réduire les coûts occasionnés par la mise en place de réglementations en faveur de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement»*. Notons que ces mesures, d'un coût de près de 100 milliards de dollars en 1978, n'ont pas empêché l'accident nucléaire de Three Mile Island, ni les morts dus à la mauvaise construction de la voiture Ford Pinto et des pneus Firestone. Mais aujourd'hui, il y a une étrange conspiration du silence de la part des libéraux. Ils sont convaincus que ce sont précisément ces demi-mesures en faveur du consommateur qui sont en partie à l'origine de l'inflation. Tous les dirigeants démocrates au Congrès sont prêts à travailler avec Reagan. Le speaker of the House (Président de la Chambre des Représentants), Tip O'Neil, justifie cette attitude en prétendant suivre ainsi la volonté du peuple américain.

L'inflation qui ronge les Etats-Unis est suffisamment grave pour que ces quelques remèdes à court terme ne puissent suffire à la résorber. L'incapacité de la superpuissance américaine à maintenir son hégémonie en Europe, au Japon et dans le Tiers-Monde, fait que la richesse illusoire dont bénéficient les Américains s'accompagnent d'une dette toujours plus grande, à rembourser toujours plus tard. La faillite d'un tel système devient de plus en plus évidente. Mais la mise en place d'une exploitation encore plus aiguë des travailleurs américains servira au moins à faire voler en éclats la baguette magique de Reagan, qui avait réussi à faire basculer dans son camp les grands Etats ouvriers comme celui de New-York, de l'Ohio, la Pennsylvanie et le Massachusetts. ■

*1) Big Governement : référence à la politique issue du New Deal, au cours duquel des mesures notamment financières, avaient été prises à l'égard des plus défavorisés.*

*Retour à un libéralisme classique : aggravation du chômage et baisse des salaires.*

*Une usine fermée dans une des principales régions industrielles.*

### Programmes de l'aide sociale en danger

Le seul point sur lequel est d'accord toute la classe politique — démocrate ou républicaine — est la réduction massive des différents programmes d'aide sociale. Le manque d'un réel débat et l'idée unanime que ces programmes contribuent pour beaucoup à l'inflation laissent croire que des réductions vont être imposées rapidement. Les premiers signes apparaissent déjà :

— Le Sénat a voté une loi interdisant au Département de Justice de poursuivre les procès de désagrégation des écoles, avec la mise en place du «busing» des élèves : c'est-à-dire pour redresser les déséquilibres raciaux existant dans les quartiers, les élèves sont transportés dans d'autres quartiers pour être inscrits dans leurs écoles. Quoique se disant bien sûr, *«corps et âme»* favorable à l'égalité des droits civiques pour les noirs, Reagan est pourtant contre le busing. La ségrégation des quartiers est souvent tellement importante (par exemple, Harlem, Watts, etc.) que le fait d'être contre le busing signifie être contre une éducation multiraciale, puisque normalement les enfants sont obligés de s'inscrire dans l'école du quartier. Le résultat est pire encore parce que la majeure partie des sommes de financement des écoles est prélevée au niveau local. Le résultat est que les bonnes écoles, bien équipées sont dans les beaux quartiers, et les écoles délabrées dans les quartiers pauvres.

— Le sénateur Strom Thurmond qui va remplacer Ted Kennedy comme président du Senate Judiciary Comittee, a annoncé qu'il espère faire annuler la loi de 1965 qui avait supprimé les dernières entraves au droit de vote des noirs.

— La tolérance vis-à-vis de la violence de l'extrême-droite s'est manifestée dans l'acquittement de six membres du Ku Klux Klan et d'une autre organisation nazie, inculpés pour les meurtres de cinq noirs et d'un blanc, membres d'une organisation d'extrême-gauche dans l'Etat de Caroline du Nord.

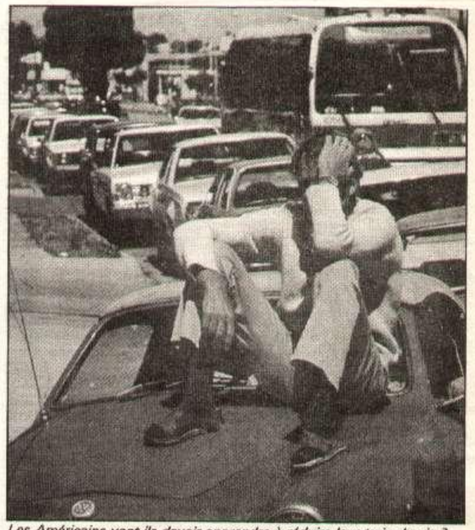

*Les Américains vont-ils devoir apprendre à réduire leur train de vie ? ( Ici une file de voitures attendant de l'essence).*

### Quelques membres du Cabinet Reagan

**Défense** — Casper Weinberger : proche ami de Reagan, il était directeur du budget de Nixon. Plus connu pour ses capacités budgétaires que militaires, sa nomination au seul département qui va augmenter radicalement ses dépenses, est la preuve que la problématique militaire ne peut être traitée hors du contexte de la lutte contre l'inflation.

**Travail** — Raymond Donovan : choisi sans aucune consultation avec les chefs des syndicats, ce qui se fait normalement. Il n'est rien d'autre que le vice-président exécutif d'une très grande entreprise de construction publique. Il s'est prononcé pour l'embauche des jeunes à des salaires inférieurs au SMIC. Il est très hostile à toute réglementation par le gouvernement des conditions de santé et de sécurité au travail, et il va probablement réduire les pouvoirs de l'*Occupational Safety and Health Administration*, une agence qui s'occupe de ces questions.

**Justice** — William French Smith : proche ami et avocat personnel de Regan. Sa nomination va dans le sens de la poursuite de la politisation de ce département qui devrait être indépendant.

**CIA** — William Casey : ami de Reagan, manager de sa campagne électorale, espion pendant la Deuxième Guerre. Un journaliste de droite William Saffaire a écrit : *«En traitant sa nomination comme s'il s'agit d'un membre du Cabinet (alors que le poste de directeur de la CIA n'en fait normalement pas partie), Reagan signale que la CIA peut rompre avec son sentiment de culpabilité et commencer à bosser».*

**ONU** — Jeanne Kirkpatrick : elle se définit en tant qu'intellectuelle «néoconservatrice», (c'est-à-dire qu'elle était «libérale» mais elle ne l'est plus). Elle soutient Israël et elle est pour un blocus économique de l'URSS.

### Dépenses du gouvernement fédéral

1966 : 134 milliards de dollars
1980 : 660 milliards de dollars
Déficit budgétaire 1980-1981 : 100 milliards de dollars
Intérêts payés sur la dette publique : 80 milliards de dollars
Partie du budget «incontrôlable» (sécurité sociale, retraite, aide sociale, indemnités de chômage, etc.) indexé sur l'inflation :
1970 : 66 % — 1980 : 75 %

Stockman prévoit de changer les formules de l'indexation mais pas tout de suite. Il dit : *«Je n'ai pas besoin d'une bagarre avec 35 millions d'Américains dès le début. Ça serait faire preuve de stupidité politique».*

## lu,vu,entendu

# «LA DROITE ABSOLUE»

## de Roger-Gérard Schwartzenberg

### Une étude sur la «monarchie française», du gaullisme au giscardisme

Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, tente ici une étude des mœurs politiques de la V* République, dans son évolution. Il décrit le rôle sans cesse croissant du Président de la République, au-delà de la lettre de la constitution de 1958, par l'effacement progressif du rôle du gouvernement par le contrôle des actes ministériels dans leurs moindres détails par l'Elysée. Il rappelle les multiples procédés par lesquels le Parlement s'est trouvé dépossédé de tout pouvoir effectif de contrôle et d'amendement (utilisation sans cesse croissante de la procédure du vote bloqué, puis de la question de confiance).

Dans ce système, la radio-télévision s'est soumise de bonne grâce à la mainmise du pouvoir, qui contrôle également, par des moyens directs et indirects, les radios périphériques, interdit les radios libres. La presse, par Hersant interposé, voit le pluralisme se réduire comme peau de chagrin. Roger-Gérard Schwartzenberg rappelle comment, au fil de la V* République, s'est affermi ce système de contrôle qui culmine sous le règne de Giscard Giscard.

L'ouvrage s'attaque aussi au système de reproduction du personnel politique en place. L'auteur décèle une modification dans les profils de carrière des hommes politiques du pouvoir. La voie traditionnelle du pouvoir passait traditionnellement par les mandats électifs locaux, le siège de député, pour culminer par un poste de secrétaire d'Etat et parfois de ministre. Ce type de carrière est de moins en moins représenté dans le personnel politique en place : le profil le plus largement représenté est celui qui mène de Sciences-Po et de l'ENA aux grands corps de l'Etat (Cour des Comptes, Inspection des Finances), puis au cabinets ministériels, antichambre du pouvoir. C'est dans un milieu social délimité que se recrute cette nouvelle espèce de politicien, dépendant étroitement du Président en place, parce que ne bénéficiant d'aucune assise électorale. Ce personnel, profitant de la longévité de la droite au pouvoir, se rend de multiples services, passant sans problèmes des ministères aux présidences d'entreprises publiques, voire privées.

Certes, bien des choses qui figurent là avaient déjà été dites ailleurs : l'ouvrage de Roger-Gérard Schwartzenberg a le mérite de rassembler l'ensemble de ces faits pour en faire un tableau d'ensemble. ■

---

*** Roger-Gérard Shwartzenberg. *La Doite absolue.* Ed. Flammarion, 305 pages.**

## l'actualité

# NUCLÉAIRE : DANGERS IMMEDIATS

**Suite de la page 20**

particulièrement nécessaire lorsque l'on connaît le rapport officiel sur l'incident, pondu par les services de la préfecture : *«Si les vents avaient soufflé différemment le 6 janvier, c'est-à-dire en direction d'une ferme où d'un village proche, des mesures simples telles que la fermeture des issues et le confinement chez soi en attendant l'intervention des services spéciaux auraient suffi aux riverains, pour éviter une exposition supérieure à la normale»*. Si les «services spéciaux» en question sont aussi prompts à informer la population que ceux de l'usine de La Hague, on peut s'attendre à des résultats dramatiques...

Mais le préfet de la région, M. Bentegeac, ne s'en pas tenu là. Il dénonce en effet *«les faux bruits, les exagérations et les rumeurs alarmistes répandues, contraires à la vérité scientifiques»*. On savait déjà que toutes les informations mettant en lumière les dangers d'une exploitation anarchique du nucléaire, sont systématiquement considérées comme mensonges ou *«exagérations»*, mais lorsque le préfet parle d'*«hystérie collective»*, évoque un *«climat de guerre de religion»* (?), c'est que la réaction a été à la mesure de la vive émotion ressentie par la population.

## Des incidents «mineurs» aux leucémies mortelles

L'accident de La Hague est d'autant plus inquiétant qu'il n'est pas le seul dans la période. Lundi 12 janvier à la centrale du Bugey, proche de Lyon, une chute d'une barre de contrôle a provoqué l'arrêt de la tranche n° 5 de la centrale. Rappelons que ces barres sont plongés dans le cœur du réacteur, puisqu'elles servent à en contrôler l'activité et au besoin à l'arrêter.

Le lendemain, à l'usine d'enrichissement d'uranium du Tricastin, près de Pierrelatte, une explosion s'est produite dans un bâtiment annexe de la centrale provoquant une contamination du bâtiment et des dégats matériels. L'explosion selon la direction aurait pour origine une réaction chimique inattendue, provoquée par l'instabilité de certains composants de l'hexafluorure d'uranium. Il faut préciser que, pour enrichir l'uranium naturel en uranium 235 (utilisé dans les centrales), on passe d'abord par une transformation gazeuse de l'uranium, l'hexafluorure d'uranium. Bien que la direction estime que l'ensemble des procédures d'alerte, d'évacuation et d'information ont *«bien fonctionné»*, il n'en reste pas moins que le matériel endommagé ne pourra fonctionner avant quelques semaines. Il est ainsi avéré une fois de plus que les travailleurs des centrales ou des usines d'enrichissement et les populations d'alentour, sont à la merci d'incidents non prévus, de réactions chimiques inattendues... Ces accidents n'ont pas fait de victimes, mais le travail dans les centrales expose à un aute danger : les radiations.

En avril 1980, des anomalies de formule sanguine sont décelées chez Renée Breugnot, travaillant au Centre nucléaire de Bruyère-le-Chatel. Malgré les soins prodigués, elle est morte d'une leucémie le 3 janvier 1981. Les médecins qui l'ont traitée ont expliqué à son mari que le type de leucémie dont elle était atteinte — particulièrement difficile à soigner avec les moyens actuels — était sans doute due à une absorbtion, faible mais régulière, de rayonnements.

Cette mort pose deux questions. Tout d'abord celle de la sécurité des travailleurs exposés aux rayons. Malgré les affirmations contradictoires du CEA, il semble en effet confirmé que Renée Breugnot ait été exposée à des rayonnements accidentels, lors de fuites ou de ruptures des boîtes à gants aux travers desquels elle manipulait des substances radio-actives.

Ensuite, celle de la dose de rayonnements admissibles. Le CEA indique en effet que Renée Breugnot n'avait jamais reçu de *«dose anormale de radioactivité»*.

Or, elle est morte de ces doses «normales». Pour le travailleur en contact potentiel avec des rayons, la dose est passée de 1925 à 1956, de 46 rem par an à 5 rem par an.

Et en 1974, un organisme américain proposait que, pour les personnes vivant près d'une installation nucléaire, la dose soit ramenée à 0,005 rem par an. Mille fois moins que ce qui est considéré comme admissible pour les travailleurs du nucléaire...

## Une riposte massive

Le jour même, le mardi 6, une manifestation à l'appel de l'ensemble des syndicats, avait rassemblé 1 500 personnes jusqu'à l'immeuble administratif.

Le lundi 12 janvier avait lieu une manifestation à Cherbourg appelée par la CFDT. Elle avait rassemblé entre 2 000 et 2 500 personnes, ce qui représente un chiffre important pour la ville. La CGT n'appelait pas à la manifestation, mais l'Union nationale CGT des syndicats de l'énergie atomique s'était pas contre fendue d'un communiqué protestant contre *«l'exploitation alarmiste d'un accident relativement limité et en définitive maîtrisée, bien que regrettable et évitable»*. D'aucuns ne manqueront pas de faire des rapprochements avec les propos du préfet sur les *«rumeurs alarmistes»*...

Il est par contre intéressant de noter que le PCF, par le biais d'un communiqué de sa fédération de la Manche, demande la création *«d'une commission régionale de sécurité et d'information nucléaire qui prendrait en compte l'opinion des travailleurs, des élus, des collectivités, des associations, de toute la population»*. Il appelle par ailleurs à la constitution de *«conseils d'ateliers et de contrôle permettant* (aux travailleurs) *à tout moment d'intervenir sur la sécurité et le fonctionnement de cette technique, ainsi que sur les conditions de travail»*.

Sans revenir sur le fond de sa position, le PCF veut peut-être en partie faire oublier l'impression fâcheuse laissée par le meeting de se laissée par le meeting de Marchais à Cherbourg début novembre. Chahuté par les militants écologistes, il avait réaffirmé son soutien inconditionnel à la poursuite de l'implantation de centrales nucléaires. Puis, en visite à La Hague, il avait eu ce mot : *«Non, La Hague n'est pas un poubelle... C'est un atout pour la France et la région»*.

Lors des mobilisations précédentes dans la région contre le nucléaire, et plus précisément contre l'usine de La Hague, l'argument de la possible création d'emplois avait pu constituer un frein. Il semble que cet obstacle commence à être levé. Devant l'accumulation des accidents (voir encart), l'irresponsabilité et le mépris du pouvoir, c'est la colère qui l'emporte. C'est ce qui explique, lors de la manifestation du 12, la présence de militants de la FDSEA, d'ouvriers de l'arsenal de Cherbourg, aux côtés des travailleurs de l'usine de La Hague. ■

# «FAIRE DE FILMS PUISÉS DANS LA VIE DES GENS, DANS LEURS ASPIRATIONS A UNE SOCIETE DIFFERENTE»

**Le collectif de cinéastes Le Grain de Sable entreprend de donner la parole aux luttes et, selon ses termes de *«permettre que circule une information sur les initiatives de ceux qui, partant de leur pratique sociale sur leurs lieux de travail, chez eux et dans la rue, se battent pour qu'«aujourd'hui et maintenant» nous reprenions en main le quotidien qu'on nous vole pour ne faire de nous que de bêtes de travail, disciplinées, isolées et rentables»*, espérant ainsi *«mettre dans ces rouages de l'oppression le grain de sable qui les grippera»*.**

**Depuis le début de cette année, Le Grain de Sable dirige le cinéma Saint-Séverin. Il projette actuellement des films sur le thème «Les Algériens et nous». La programmation de *«La bataille d'Alger»* a donné lieu, le 12 de ce mois, à une attaque d'un commando fasciste, qui a provoqué un début d'incendie. Les projections continuent, sous protection d'un service d'ordre militant.**

**Nous avons rencontré Yann Le Masson, membre du collectif Grain de Sable et co-directeur de la salle. Il nous expose sa conception du cinéma politique.**

## Une interview de Yann Le Masson

▸ **Quelles sont les grandes lignes du projet du collectif le Grain de Sable ?**

Le Grain de Sable est un collectif de professionnels du cinéma, qui a créé une structure de production de films. Nous sommes tous issus du même courant, qui a milité dans l'extrême-gauche après mai 68. Notre ligne de conduite consiste à faire des films dont les thèmes sont puisés dans la vie quotidienne des gens, dans la résistance qu'ils opposent à la tentative de la société de les infantiliser, de les empêcher de prendre en mains leurs problèmes de toute nature : santé, logement, travail, éducation... Face à ces tentatives d'enlever aux gens toute possibilité de décider, des résistances s'élèvent, des gens agissent, même si ces luttes sont souvent localisées : notre projet est d'exprimer ces luttes, de les sortir de leur isolement. En somme, nous avons une vision très utilitariste du cinéma qui, pour nous, ne doit pas procurer une évasion ou un pur plaisir esthétique, mais permettre des échanges d'idées entre des gens qui luttent, sur des terrains divers.

### On est excellent ou on est éliminé

Les thèmes de nos films sont donc puisés dans la vie des gens, leurs réactions face à la crise, leurs aspirations à une société différente, à être moins dépendants.

Mais il faut également une perfection esthétique. Un film qui traite un sujet intéressant mais est techniquement mal fait sera rejeté. Aujourd'hui, les médias offrent des produits sophistiqués : il faut que nous puissions offrir des produits au moins aussi bien faits. Il faut rompre avec certaines attitudes militantes, qui ont consisté à réaliser des films mal faits sur le plan technique, ce qui, en fin de compte, portait un tort considérable à la cause qu'ils voulaient défendre. Dans ce domaine, la concurrence est d'une incroyable sévérité : on est excellent ou on est éliminé. Il faut utiliser les moyens techniques les plus modernes. On le fera, chaque fois qu'on pourra se les payer.

### Un besoin de débat politique

▸ **Pourquoi l'achat de la salle Saint-Séverin ?**

Le cinéma Saint-Séverin périclitait progressivement en même temps que les films politiques en général. C'était lié aux difficultés qui se dressent devant une salle indépendante, du fait de la mainmise des trusts cinématographiques. A tel point que fin 1980, la salle ne passait plus de films intéressants, et sa fermeture était envisagée depuis un an déjà. Nous l'avons rachetée parce qu'il nous était nécessaire de boucler la boucle, de la conception à la réalisation des films jusqu'à leur exploitation. Parce que c'était un moyen, par exemple, d'avoir une vitrine pour des productions de province. C'est un des caractères de l'organisation économique, qui veut qu'elle soit centralisée.

Nous avons voulu rompre avec le sectarisme qui a longtemps dominé parmi les groupes qui essayaient de faire du cinéma politique : nous passons des films dont nous sommes producteurs, mais aussi des films faits par d'autres, s'ils nous semblent intéressants, et techniquement bien faits, de façon à programmer leurs films autour d'un thème. Il semble que nous ayons eu raison, puisque la salle ne désemplit pas. C'est la preuve que le besoin de débat politique est plus présent que jamais.

### Un lieu de réflexion, de polémique

▸ **Par exemple, sur quels thèmes ?**

Il existe un besoin aujourd'hui de repenser certaines choses dans le marxisme, et sûrement davantage dans le léninisme. Mais, après les multiples tentatives de jeter le marxisme par-dessus bord, il faut dire que la théorie marxiste de la connaissance recèle de profondes vérités. Il faut y réfléchir, analyser la société française, les forces qui y jouent. On cherche, à travers les films qu'on présente, à provoquer cette réflexion autour des questions qui se posent aujourd'hui : qu'est-ce que le socialisme ? Qu'est-ce que la classe ouvrière aujourd'hui ? La révolution est-elle possible ? Qu'est-ce que travailler ?... en les liant toujours aux choses les plus immédiatement vécues.

On sait que la question se pose avec acuité : il existe une demande d'information et d'un lieu où ce type de questions soit posé . Nous voulons faire de la salle un tel lieu de réflexion, de polémique.

### Un réseau important

▸ **Quel type d'obstacles les trusts cinématographiques dressent-ils devant vous et comment les contrer ?**

Par exemple, pour certains des films qu'il nous semblerait intéressant de passer, les droits appartiennent à la Gaumont, ou à d'autres. Ils peuvent nous refuser ces films. Autre type d'obstacle : des films rares dont il faudrait racheter les droits. Par exemple, si l'on veut projeter une série de films sur le thème «travailler», on voudra passer, entre autres, un film soviétique de propagande stakhanoviste : mais de tels films ne sont plus diffusés ; il faudrait racheter les droits de diffusion. Ce qui poserait beaucoup de problèmes, parce qu'on ne se procurerait pas un tel film pour le passer des centaines de fois, mais seulement une fois avec d'autres sur le même thème.

*Le cinéma Saint-Séverin après l'attentat du 12 janvier.*

Actuellement, nous sommes le seul groupe qui parvient à vivre financièrement : pour cela, nous nous appuyons sur le secteur non commercial. Nous sommes en rapport avec 5 000 associations qui nous demandent régulièrement des films et pour lesquelles nous en réalisons. Nous sommes en relation avec un réseau important : syndicats, groupes de jeunes, groupes femmes, planning familial... qui se battent sur des points particuliers. C'est ce réseau qui nous permet de résister à la pression des trusts. ■

# NUCLÉAIRE : DANGERS IMMEDIATS

Par Gilles DACROIX

**Mardi 6 janvier, incendie au centre de retraitement de La Hague. Lundi 12 janvier, «incident» à la centrale du Bugey, puis le lendemain à l'usine d'enrichissement du Tricastin.**

**Les accidents se succèdent, et les commentaires officiels se ressemblent : toujours le même mépris des travailleurs et des populations concernés, la même scandaleuse irresponsabilité devant les dangers existants.**

**Et lorsque l'on sait que ces dangers peuvent aboutir à la mort par contamination lente, on ne peut être que révolté par l'insouciance criminelle qui caractérise la politique nucléaire française.**

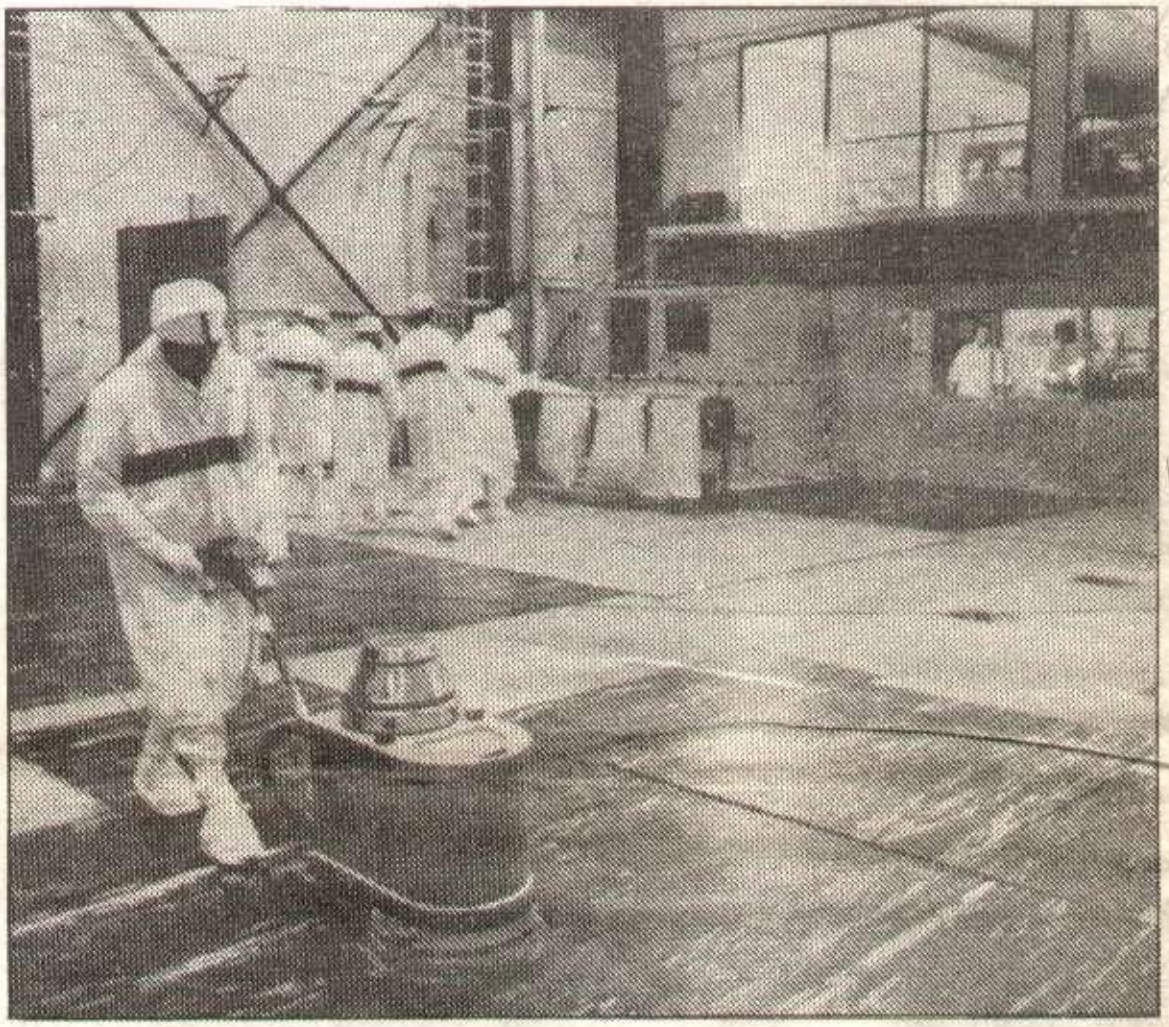

*Près du silo de stockage.*

LE mardi 6 janvier, un incendie éclatait dans le silo 130, silo de déchets radio-actifs de l'usine de La Hague, en Normandie. Il aura fallu la mobilisation et la campagne d'information des syndicats — notamment CFDT — et d'associations, pour qu'on sache réellement ce qui s'est passé.

Un nuage, chargé d'une substance radioactive, le Césium 137, se dirigera vers des hangars situés sous le vent, où travaillait du personnel d'entreprise extérieures. Un peintre en bâtiment qui se trouvait là ne sera pas prévenu. A 17 heures, le jour même, puis le lendemain à 7 heures, une contamination atmosphérique sera relevée dans deux bâtiments. Les personnes y travaillant ne seront pas prévenues par les services de protection de la COGEMA, pourtant présents, et rentreront chez eux. Jean-Pierre Lhermitte, dirigeant CFDT de l'usine de La Hague, révélera que ce sont les syndicats qui, découvrant dans des couloirs une concentration de Césium 26 fois supérieur à la dose admissible, ont prévenu, mardi, la direction. Ce n'est que le mercredi que la direction a fait procéder au contrôle d'usage, sans pour autant faire appel à la procédure d'évacuation demandée. Et ce n'est que mercredi également que les travailleurs, apprenant qu'ils ont été contaminés la veille, se précipiteront vers les douches, utilisant des chaussettes, car les gants de toilettes n'avaient pas été prévus...

Premier aspect de l'accident de mardi : le scandaleux manque d'information dans lequel a été laissé le personnel travaillant à l'usine. La direction de l'usine les a sciemment laissés risquer leur santé et celle de leur famille en les laissant rentrer chez eux.

## L'irresponsabilité gouvernementale

Par ailleurs, contrairement à ce qu'a affirmé la direction, la contamination a bien dépassé les clôtures du site même, puisque des prélèvements effectués dans les environs ont fait état de concentration dans l'atmosphère de doses de césium 137 dix fois supérieures aux doses admissibles pour les populations.

Enfin, au cours d'une conférence de presse tenue à Caen, le jeudi 15 janvier, l'Union Régionale CFDT précisait qu'en plus des *«20 personnes reconnues comme contaminées... environ 300 employés ont été exposés»*. Elle indiquait en outre que *«pour stopper la combustion, il semble qu'on ait mis de l'eau et une quantité insuffisante d'azote... Nous craignons que la combustion de magnésium ait provoqué un dégagement de strontium 90»*. Précisons que ce gaz est dix fois plus dangereux que le césium, notamment parce qu'il se fixe sur les os, et qu'il est plus difficile à mesurer.

La CFDT ajoutait que si un vent d'ouest-sud-ouest avait soufflé ce mardi 6 janvier, *«nous aurions eu connaissance de l'incident environ douze heures plus tard. Cherbourg aurait pu être contaminée par un manque évident d'appareillages de contrôle»*.

Une telle précision donne froid dans le dos, et elle apparaît

**Suite page 18**